

Table des matières

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iv
Liste des tableaux et diagrammes.....	vii
Introduction.....	i
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS	5
1.1. Appareils inclus dans les NTIC	6
1.1.1. Ordinateur personnel et internet de base	7
1.1.2. Téléphone cellulaire intelligent et réseaux sociaux	9
1.1.3. Tablette numérique tactile et déclin de l'ordinateur	13
1.2. Utilisation des NTIC par les adolescents	14
1.3. Règles et outils d'encadrement parental.....	18
1.4. Problématiques liées à l'utilisation des NTIC chez les jeunes	21
1.4.1. Hypersexualisation	22
1.4.2. Cyberintimidation.....	25
1.4.3. Cyberdépendance	28
1.4.4. Problèmes de sécurité.....	31
1.6. Lien entre les problématiques et le rôle parental.....	34
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	39
2.1. Approche systémique.....	40
2.2. Styles parentaux.....	46
2.3. Cadre conceptuel.....	52
2.3.1. Éléments du cadre théorique reliés à la perspective systémique	52
2.3.1.1. Systèmes présents dans une famille	52
2.3.1.2. Règles familiales et approche systémique.....	53
2.3.2. Éléments du cadre théorique reliés aux rôles, modes d'encadrement et styles parentaux	54
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	55
3.1. Stratégie de recherche	56
3.2. Objectifs de recherche	58
3.3. Questions de recherche.....	58
3.4. Population à l'étude.....	59
3.5. Stratégie d'échantillonnage et échantillon.....	59
3.6. Stratégie de collecte de données.....	62
3.6.1. Instruments de collecte de données	62
3.6.2. Méthode d'analyse des données	64
3.6.3. Déroulement des entretiens de recherche	66
3.7. Considérations éthiques	67
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	69

4.1. Portrait sociodémographique des participants	70
4.2. Matériel possédé par les parents et les adolescents et usage des NTIC	73
4.2.1. Chez les parents.....	73
4.2.2. Chez les adolescents.....	75
4.3. Connaissances et utilisation des NTIC par les parents et les adolescents	79
4.4. Répertoire des techniques d'encadrement de l'utilisation des NTIC	83
4.5. Présence des problématiques reliées aux NTIC	89
4.5.1. Hypersexualisation	90
4.5.2. Cyberintimidation.....	92
4.5.3. Cyberdépendance	94
4.5.4. Problèmes de sécurité.....	96
4.6. Synthèse des résultats	97
CHAPITRE 5 : ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	98
5.1. Observations de l'effet des styles parentaux et des rôles des parents dans l'encadrement de l'utilisation des NTIC par les adolescents et validité des règles.....	99
5.2. Utilisation des NTIC et comparaison avec la situation au Canada	107
5.3. Observations et dichotomie au niveau de l'hypersexualisation chez les adolescents ...	111
5.4. Paradoxe de la cyberintimidation.....	115
CONCLUSION	117
RÉFÉRENCES.....	Error! Bookmark not defined.
ANNEXE A : Guide d'entrevue.....	136
ANNEXE B : Informations d'ordre sociodémographique.....	139
ANNEXE C : Certificat éthique	143
ANNEXE D : Formulaire d'information et de consentement à l'usage des parents ..	145

Liste des tableaux et diagrammes

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des parents selon l'âge et le sexe	71
Tableau 2: Répartition des heures passées par les parents à utiliser les NTIC selon le type de matériel ...	75
Tableau 3: Utilisation des NTIC par les adolescents selon le nombre d'heures consacrées par semaine ..	78

Liste des diagrammes

Diagramme 1: Répartition des parents selon leur degré de scolarité	71
Diagramme 2: Répartition des parents selon leur statut d'emploi	72
Diagramme 3: Matériel possédé par les parents	74
Diagramme 4: Matériel possédé ou réservé à l'usage des adolescents	76
Diagramme 5: Proportion du temps hebdomadaire consacré par les adolescents aux NTIC selon le type d'appareil	79

Introduction

Les personnes nées au début des années 80 font partie de la première génération à avoir grandi avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui nous semblent désormais indispensables. Qui aurait pu prédire qu'en l'espace de deux décennies à peine, ces technologies auraient évolué de calculatrices démesurées et très dispendieuses réservées aux scientifiques à des plateformes multimédia et autres outils de travail présents dans presque toutes les maisons et bureaux à travers le monde. Loin d'être en reste, les téléphones cellulaires intelligents et les consoles de jeux vidéo ont suivi cette évolution et ont pris beaucoup d'expansion, combinant de plus en plus de fonctions différentes et présentant une courbe de croissance époustouflante du point de vue des ventes.

Dans le contexte de développement de l'implantation des NTIC dans l'espace privé, deux éléments retiennent particulièrement l'attention. Tout d'abord, l'impact que l'utilisation de divers outils technologiques a eu sur la génération qui a grandi en même temps que les NTIC se sont développées et démocratisées. Une fois que ces outils sont intégrés au quotidien, il est difficile de s'en passer et ils prennent une place prépondérante dans la réalisation des tâches domestiques et professionnelles ainsi que dans les loisirs. Par exemple, pour un étudiant lambda, l'ordinateur et l'internet servent aux travaux scolaires de manière désormais indispensable. Ils permettent de maintenir une vie sociale active via les réseaux sociaux, de s'informer et de se divertir grâce aux contenus Web, de jouer à des jeux ou même de rencontrer l'amour. Bref, un outil que l'étudiant en question utilise en moyenne près de 30 heures par semaine au Québec (Canadian Internet Registration Authority, 2013).

Le second point relié à cette évolution réside dans la difficulté d'assurer une supervision adéquate des activités des enfants et des adolescents en lien avec leur utilisation des NTIC, notamment d'internet. Il est fascinant de voir à quel point les parents semblent se débattre avec leur progéniture pour garder le contrôle de leur consommation des NTIC, celle-ci leur échappant plus souvent qu'autrement. Au niveau technologique, la génération précédente semble avoir toujours un peu de retard sur la nouvelle, ce qui oblige les parents à relever un défi supplémentaire quand il s'agit d'encadrer l'usage des NTIC de leurs enfants. Les enjeux reliés à ce type d'encadrement parental revêtent un caractère d'actualité dans la plupart des sociétés occidentales contemporaines et préoccupent un grand nombre d'acteurs sociaux impliqués dans l'éducation et le développement biopsychosocial des enfants et des adolescents (Delmonico & Griffin, 2008).

Dans le champ de l'intervention sociale auprès des familles, ces éléments sont donc régulièrement ramenés sur le devant de la scène (Reardon, 2011). Les parents sont bien sûr confrontés à une multitude de problèmes en élevant leurs enfants, mais, de plus en plus, les NTIC occupent une place de choix dans la panoplie de leurs préoccupations parentales (Thorval & Pedaldi, 2005). Quoi de plus normal étant donné l'utilisation prépondérante des outils interactifs dans la vie quotidienne de leurs enfants ?

Mais comment ces parents réussissent-ils aujourd'hui à encadrer et éduquer leurs enfants à propos d'outils qui leur sont parfois complètement étrangers ? Pour tenter de répondre à cette question et bien saisir l'importance de s'y intéresser, nous avons dressé tout d'abord le portrait des différents outils constituant les NTIC. Dans un deuxième temps, les problèmes récurrents auxquels font face les enfants et les adolescents utilisant ces technologies sont définis. Ensuite, l'objet, le cadre théorique et les divers paramètres méthodologiques de la recherche sont clarifiés. Suit enfin la présentation des résultats de la recherche, une analyse et discussion de ceux-ci et une conclusion.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS

Les NTIC et leur développement vont de pair avec l'avancement du savoir-faire technologique. L'arrivée constante de nouveau matériel combinée à l'amélioration des technologies déjà présentes oblige à situer dans le temps toute étude traitant de ce sujet. C'est donc la première étape de ce travail de recherche de définir les technologies incluses dans le terme NTIC et de dresser un bref portrait de chacune d'elles. Ensuite, la population cible étant les adolescents de 12 à 17 ans, la seconde étape consiste à déterminer quelle utilisation ceux-ci font des NTIC. La recension de la littérature a permis de regrouper la majorité des problèmes rencontrés en ligne en quatre grandes catégories qui sont chacune explorée, soit l'hypersexualisation, la cyberintimidation, la cyberdépendance et les brèches de sécurité.

1.1. Appareils inclus dans les NTIC

Tout d'abord, les NTIC sont définies selon l'Office Québécois de la langue Française comme étant « l'ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information » (OQLF, 2008).

Bien que le terme parapluie NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) soit utilisé régulièrement dans ce mémoire, il est important de le clarifier puisque ce ne sont pas tous les appareils et technologies récents qui en font partie. De plus, une brève analyse de ces outils, de leur évolution rapide et de la situation actuelle permet de saisir le gouffre technologico-générationnel qui se creuse entre les générations, et même parfois, à l'intérieure de celles-ci. Telle une photographie, cette section indique donc précisément à quelle période technologique se situe la recherche.

1.1.1. Ordinateur personnel et internet de base

L'ordinateur personnel se divise en deux catégories, soit l'ordinateur de bureau et l'ordinateur portable. Au début de l'internet, l'ordinateur de bureau est le principal outil permettant l'accès à ce réseau mondial d'information. Constitué d'une tour, d'un clavier, d'une souris et d'un écran, il constitue l'ordinateur de base. Avec le temps et l'évolution de la technologie, en particulier étant donné les progrès réalisés au niveau de la miniaturisation des pièces et de leur rendement thermique, l'ordinateur portable est apparu. Ce type d'appareil est l'ancêtre des téléphones cellulaires intelligents et le pionnier de l'accès internet mobile (Reargle, 2012). Dans ce travail de recherche, l'ordinateur est considéré comme un outil média permettant l'accès au réseau internet plutôt que pour ses multiples fonctions, tels le traitement de texte ou les jeux vidéo.

Les chiffres collectés par la CIRA en 2015 permettent d'établir un solide portrait de l'étendue des NTIC. Son omniprésence dans l'infrastructure de la vie moderne est telle qu'on n'y porte que peu d'attention aujourd'hui. En 2014, c'est 78 % des ménages dans les pays industrialisés qui ont un accès internet et qui possèdent au moins un ordinateur. Au Canada, le taux de pénétration d'internet est de 87 %, plaçant le pays en seizième place au niveau mondial, tandis que le Québec rejoint la moyenne des pays industrialisés. Cette différence s'explique par l'infrastructure, puisqu'il est plus difficile et dispendieux d'étendre les réseaux en milieu rural dans un vaste territoire composé de pôles urbains éloignés les uns des autres. Des efforts sont faits pour améliorer cette situation, efforts qui s'illustrent notamment par une progression de près de 5 % des endroits où l'internet sans fil haute vitesse est offert en milieu rural au Québec, passant de 83 % à 87 %. Cependant, au niveau de la génération la plus « branchée », soit les 18-44 ans, ce ne sont pas moins de 91 % des foyers qui sont connectés à internet et parmi eux, pratiquement tous ont accès à un service haute vitesse (Paradis, 2013).

Ces chiffres illustrent ce qu'on appelle communément la couverture internet de base, soit la disponibilité et la connectivité au web. Cependant, d'autres aspects caractérisent la consommation d'internet des Canadiens. Le pays se classe au troisième rang mondial en ce qui a trait à la moyenne du nombre d'heures d'utilisation mensuelle avec en 2013 un peu plus de 41 heures passées en ligne par mois, ce chiffre augmentant chaque année. Au Canada, le

magasinage en ligne constitue l'usage de l'internet le plus répandu. Ce type de commerce représente un chiffre d'affaire annuel de 22 milliards de dollars canadiens (Beaudoin, Bourget, Fontaine & Danjou, 2013).

Un détail important de l'évolution de l'ordinateur personnel est l'apparition d'une sous-classe d'ordinateur de bureau d'élite : l'ordinateur de jeu. Cet ordinateur est un puissant outil, pouvant coûter des milliers de dollars, dont la fonction principale est de jouer à des jeux vidéo à la fine pointe de la technologie. Cet usage est répandu et le loisir des jeux vidéo est la raison première donnée par les acheteurs d'ordinateur personnel lors de leur achat (CIRA, 2013).

1.1.2. Téléphone cellulaire intelligent et réseaux sociaux

Le téléphone cellulaire, qui a tendance à disparaître, n'a pour fonction que la communication téléphonique satellitaire et les derniers modèles permettent généralement d'envoyer et de recevoir des textos. Le téléphone intelligent se distingue quant à lui par une pluralité de fonctions. Il représente un appareil hybride issu du croisement de l'ordinateur personnel portable et du téléphone cellulaire. De tous les outils constituant la panoplie des NTIC, c'est celui-ci qui est le plus populaire auprès des adolescents notamment. Son

principal attrait est la capacité d'utiliser de nombreuses fonctions, en tout temps et n'importe où (Reargle, 2012).

Doté d'une capacité de connexion téléphonique et à internet par satellite ou via un réseau sans fil (Wi-Fi), le téléphone intelligent s'est taillé une place de choix dans les NTIC en raison de son adaptabilité. Les usages possibles de ce type d'appareil sont très nombreux (p. ex. téléphone, ordinateur portable, caméra, géolocalisation). En ce qui a trait aux outils de prise de vue et de géolocalisation, les téléphones intelligents remplacent aujourd'hui les appareils photographiques, argentiques et numériques, les cartes routières ou les *Global Positioning System (GPS)* automobiles. Le développement continu des cartes mémoires flash miniatures (*Micro Secure Digital Card*) a aussi permis aux téléphones intelligents de se substituer aux lecteurs MP3, aux postes de radio installés dans les voitures et plus généralement, aux disques compacts (McCarty, 2011).

Peu de chose ont résisté à la montée en puissance du téléphone intelligent. Alarme, calendrier, agenda, enregistreurs audio et vidéo, calculatrice, etc., font partie aujourd'hui de la panoplie des outils innombrables auxquels on peut avoir accès à partir de ce type d'appareil mobile. De plus, l'avènement du système d'exploitation Android a démultiplié les possibilités offertes par les téléphones intelligents. Avec Android, ces derniers sont compatibles avec un nombre quasiment infini d'applications à usage divers qui permettent

d'atteindre l'objectif ultime de cet outil : sa personnalisation (Meyer, 2012). Ainsi, le téléphone intelligent permet de calculer ses entraînements ou ses trajets sportifs, de les partager ou d'en tenir la comptabilité, d'accéder à des livres numériques en très grand nombre, de gérer ses comptes bancaires, de faire des achats, de s'informer sur la météo, de visionner des films, de jouer, etc. La création de ces applications téléchargeables constitue l'étape la plus récente et sans doute celle qui influe le plus significativement sur la popularité des téléphones intelligents auprès des consommateurs (Meyer, 2012). Désormais, la majorité des Canadiens (57 %) en possèdent un et environ la moitié du temps qu'ils passent à naviguer sur l'internet l'est à partir de leur appareil mobile, tablette numérique tactile exclue, selon l'organisme CIRA (2013).

Parallèlement au développement exponentiel de cet outil, les réseaux sociaux se développent eux aussi avec beaucoup d'intensité. De fait, l'un des principaux usages du téléphone intelligent consiste à partager des contenus, tels des photos, vidéos, opinions ou informations personnelles, sur les réseaux sociaux directement. Les développements des appareils mobiles et des réseaux sociaux qui constituent deux piliers de l'expansion des NTIC à travers le monde sont étroitement liés et, de fait, l'usage principal indiqué par les acheteurs des premiers est l'accès aux seconds, selon le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIIO), à l'aide des technologies de l'information et de la communication, 2013).

Bien que l'usage des téléphones intelligents et la fréquentation des réseaux sociaux soient aux yeux de certains l'apanage des adolescents, la réalité est très différente. En 2013, 70 % de la population canadienne était active à des degrés divers sur les réseaux sociaux tandis que 57 % détenaient un téléphone intelligent (CIRA, 2013).

Au Québec, c'est encore la même tendance à une utilisation plus importante qui se maintient, avec un pourcentage de 82 % de la population adulte active sur les réseaux sociaux. Cela concerne aussi les plus âgés. Ce sont pratiquement trois quarts des personnes de 55 à 65 ans (74 %) qui font un usage régulier des réseaux sociaux, un pourcentage qui illustre bien que les réseaux sociaux ne sont pas une attraction que pour les plus jeunes. Finalement, 43 % des usagers d'internet au Québec, toutes catégories d'âge confondues, se connectent à un réseau social chaque jour. Une dernière observation illustre le pouvoir des réseaux sociaux : c'est l'un des rares domaines dans lequel ni le genre, ni l'éducation, ni le revenu n'ont d'influence sur le taux d'utilisation (CEFRIQ, 2013).

1.1.3. Tablette numérique tactile et déclin de l'ordinateur

La tablette numérique tactile est le dernier né dans la famille des NTIC. Si un téléphone intelligent offre une infinité d'usages possibles, les utilisateurs utilisent les NTIC à hauteur de près de 50 % de leur temps en ligne pour regarder des vidéos (CIRA, 2012). Or, visionner du contenu multimédia est parfois pénible sur les écrans miniatures des téléphones intelligents. La tablette est donc venue se positionner pour contrer la limitation des écrans des téléphones. Généralement peu utilisés pour des conversations téléphoniques traditionnelles, la tablette numérique tactile s'est plutôt tournée vers les communications établies via les réseaux sociaux et diverses autres applications, permettant des conversations alliant son et image (Bort, 2013). Balançant parfaitement la taille et la puissance, la tablette est venue conquérir de vastes parts du marché des NTIC, confirmant par le fait même que l'évolution technologique s'accélère. Selon l'institut Statista, en 2010, il s'était vendu 19 millions de tablettes numériques tactiles dans le monde. En 2015, ce chiffre a grimpé à 332 millions, soit 18 fois plus qu'en 2005. Dans un même temps, il s'est vendu à peine 323 millions d'ordinateurs personnels (Statista, 2015). Selon le CEFRIO, au Québec, en 2013, un foyer québécois sur quatre possède une tablette numérique tactile (CEFRIO, 2013), ce qui est précisément identiques aux chiffres Américains de la même période (PEW, 2012), indiquant que le quart des adolescents et des parents possèdent une tablette. Les chiffres américains les plus récents (2015) avancent le chiffre de 58 % des adolescents qui utilisent la tablette tactile, soit un peu plus du double en trois ans (Lenhart,

2016). Les adultes ont également augmentés leur part à ce niveau pour la même période, atteignant 45 % (Anderson, 2015).

Un pan technologique n'a pas été pris en considération pour cette recherche, soit les console de jeux vidéo, puisque des statistiques fiables sur ces appareils sont peu nombreuses.

Tous ces éléments assemblés peignent un portrait de l'infrastructure des NTIC et de son déploiement dans la vie quotidienne des Occidentaux et des adolescents en particulier. Les divers outils permettant l'usage des NTIC ayant été clarifiés, l'étape suivante pour cerner cette réalité est de définir l'usage général que font les adolescents et comment les parents accompagnent leurs jeunes dans leur utilisation des NTIC.

1.2. Utilisation des NTIC par les adolescents

Selon les résultats d'une enquête menée au Québec par le CEFRIO, en 2009, les 12-14 ans passent en moyenne sept heures par semaine devant l'écran de leur ordinateur. Cette proportion grimpe à 20 heures pour les 15-17 ans et à 36 heures chez les 21-24 ans (CEFRIO, 2009). Des chiffres plus récents, mais États-Uniens quant à eux, indiquent que le quart (24 %) des adolescents rapportent être « constamment » en ligne, statistique expliquée par le fait que

près de 75 % d'entre eux possèdent ou ont accès à un téléphone cellulaire intelligent (Lenhart, Duggan, Perrin & Stepler, 2015). Selon l' Institut Politique de Sondages et d'Opinions Sociales (IPSOS) en 2015, c'est un temps moyen passé en ligne de 13,5 heures par semaine chez les 13-19 ans.

Il est très difficile de savoir ce que font les jeunes durant les heures passées devant un écran, puisque les frontières entre travaux et loisirs sont devenues quasiment inexistantes. En effet, les moins de 25 ans ont appris à intégrer les NTIC dans tous les moments de leur journée. Ainsi, il est pratiquement impossible de départager le temps qu'un étudiant consacre à ses études ou à ses loisirs lorsqu'il passe deux heures sur son ordinateur à travailler pour l'école ou l'université, mais que cette période studieuse est entrecoupée de moments où il communique sur Facebook, répond à des textos ou encore consulte des vidéos durant une courte pause (CEFRIO, 2009). Aussi, la question se pose de savoir dans quelle catégorie classer les heures qu'un adolescent passe à écouter une série télévisée sur son téléphone intelligent. Est-ce du temps de télévision, d'internet ou de téléphone ?

Selon Madden, Lenhart et Duggan (2013), aux États-Unis, en 2013, 60 % des adolescents entre 12 et 17 ans possèdent un ordinateur personnel, 77 % détiennent une console de jeu, 74 % un iPod ou un lecteur MP3, 23 % ont une tablette numérique tactile et 78 % ont un téléphone cellulaire dont la moitié de ceux-ci sont des téléphones intelligents. À

titre comparatif, au Québec, selon l'enquête Génération C réalisée par le CEFRIO en 2009, 84 % des adolescents de 12-17 ans « possèdent personnellement » un ordinateur, 65 % détiennent une console de jeu ; 89 % ont un iPod ou un lecteur MP3, mais seulement 39 % sont détenteurs d'un cellulaire. Cette étude ne fournit pas de données concernant les tablettes.

L'importance des NTIC sur les moins de 30 ans et leur impact sur eux a mené le CEFRIO à désigner cette génération comme étant la « Génération C ». Composée des Québécois nés entre 1984 et 1996, elle comprend un million et demi de personnes, soit plus de 20 % de la population générale du Québec. Ayant grandi avec les technologies de l'information et l'internet, la « Génération C » s'en sert pour « communiquer, collaborer et créer » (CEFRIO, 2009). Bien que la population à l'étude pour ce travail de recherche soit les parents d'adolescents âgés de 12 à 17 ans, le fait que la génération C inclut les adultes de moins de 30 ans n'a pas d'impact sur les données puisque le centre départage le groupe des 12-17 ans des 18 ans et plus dans ses présentations de données. Cette étude exhaustive est donc utilisable pour les fins de cette recherche.

L'usage des NTIC par les adolescents québécois entre 12 et 17 ans est somme toute à peu près identique à ce que font ceux des autres pays. Selon le CEFRIO, quand on demande aux jeunes québécois de cet âge ce qu'ils ont fait sur internet au cours du dernier mois, 74 % répondent qu'ils ont clavardé avec des amis, 72 % disent qu'ils ont écouté de la musique en

ligne ou visionner des vidéos et un peu plus de la moitié (51 %) rapportent qu'ils ont visité des réseaux sociaux (CEFRIO, 2013).

Cependant, il existe un usage des NTIC différencié selon le genre. En effet, il semble que les garçons passent plus de temps à jouer en ligne et sur les consoles de jeu, tandis que les filles utilisent plus le côté social des NTIC, comme les réseaux sociaux ou le clavardage (CEFRIO, 2013)

Les adolescents utilisent aussi les NTIC pour faire leurs travaux scolaires. Un quart des 12-13 ans affirme que la plupart de leurs enseignants leur donnent à effectuer des tâches qui requièrent l'utilisation d'un ordinateur à la maison, à la bibliothèque ou ailleurs, comparativement à 31 % des 14-15 ans, 45 % des 16-17 ans et 70 % des 18-24 ans (CEFRIO, 2009)

De manière surprenante, considérant que la plupart des sites d'achats en ligne requièrent une carte de crédit, il semble que cette obligation n'entrave pas les adolescents dans leur magasinage. Près de la moitié (49 %) des jeunes de 16 à 24 ans ont fait des achats sur internet au cours des trois mois précédant la réalisation du sondage Génération C. Cette

proportion augmente à 58 % dans le cas des jeunes qui passent plus de 20 heures par semaine sur internet (CEFRIO, 2009)

Toujours selon le CEFRIO (2009), 96 % des jeunes québécois ont accès à l'internet de la maison, alors que seulement 3 % y accèdent généralement depuis l'école et que moins de 1 % le font surtout à partir du domicile d'un ami ou de la bibliothèque. Aussi, c'est une proportion très importante d'entre eux qui utilise les NTIC en milieu familial et qui se retrouve donc dans le rayon d'action parentale. Or, le fossé qui existe entre les générations rend particulièrement complexe pour les parents la tâche d'encadrer les jeunes dans leur usage des NTIC. Cette utilisation massive des NTIC par les adolescents colore de manière radicalement différente de leurs parents leurs expériences de vie (Jousselme, 2010), ce qui influence la façon dont ceux-ci encadrent leurs jeunes.

1.3. Règles et outils d'encadrement parental

L'omniprésence des NTIC dans la vie des adolescents fait en sorte que les parents incluent l'usage de ces technologies dans l'éducation et l'encadrement de leurs jeunes. Peu d'études ont été faites au Canada à ce niveau, mais aux États-Unis, en 2006, une étude met en évidence que les parents optent en majorité pour une stratégie de régulation (Rankin-

Macgill, 2007). Selon cet auteur, un peu plus d'un parent sur deux (55 %) tente de contrôler le temps passé sur internet tandis que plus de deux tiers (68 %) visent plutôt le contenu visionné sur le web. Ces deux voies de contrôle que sont le temps et le contenu sont appuyées par des règles familiales édictées par les parents. Il semble donc que plus de parents portent attention au contenu visionné en ligne (68 %) qu'au temps passé en ligne (55 %) (Rankin-Macgill, 2007). De plus, dans une forte proportion (65 %), les parents essaient de se tenir informés de ce que font leurs adolescents sur internet en surveillant l'historique des contenus web consultés.

Selon Madden, Lenhart et Duggan (2012), un autre point d'intervention parentale vise à inculquer aux jeunes l'importance de garder leur anonymat en ligne. À ce niveau, les préoccupations des parents sont nombreuses. Plus de trois quart d'entre eux (88 %) sont soucieux de ce que les entreprises et agences de publicité peuvent apprendre sur leurs jeunes tandis que 72 % sont plutôt concernés par les interactions de leurs adolescents avec des inconnus. La vision à long terme de l'adulte se reflète dans l'attention que portent plus de deux tiers des parents (69 %) aux répercussions possibles que les agissements et le contenu publié en ligne peuvent avoir sur la réputation et la carrière professionnelle de leur enfants. Pour prévenir les ennuis, Madden et ses collègues (2012) relatent que les parents ont le plus souvent parlé avec leurs enfants sur le contenu qu'ils publient en ligne (59 %) ou les ont aidés à personnaliser les paramètres de sécurité de leur compte sur les réseaux sociaux dans plus d'un tiers des cas (39 %). De manière plus globale, l'étude met en évidence qu'un parent sur

deux utilise des logiciels de contrôle parental ou d'autres moyens pour bloquer du contenu ou observer les activités en ligne de leurs adolescents (Madden, Lenhart et Duggan, 2012). Une autre stratégie fréquemment utilisée consiste à faire des recherches internet avec le nom de leurs enfants pour vérifier le contenu s'y rapportant (42 %). Finalement, près de la moitié des parents (44 %) ont lu les conditions d'utilisation des sites consultés et utilisés par leurs jeunes (Madden, Lenhart et Duggan, 2012).

Plus récemment, un sondage mené par le Pew research center, par Anderson, M. en janvier 2016 aux États-Unis indique que 60 % des parents ont regardé l'historique de navigation et le profil de médias-sociaux de leurs enfants. De plus, 48 % ont lu les messages textes sur le téléphone intelligent de leurs adolescents. Au niveau des outils, 39 % utilisent des contrôles parentaux tandis que 15 % ont utilisé des logiciels pour restreindre l'usage du cellulaire ou surveiller les déplacements de leurs jeunes par le GPS. Ce sondage confirme les chiffres de Rankin-Macgill (2007) affirmant que la moitié des parents tentent de réguler le temps passé en ligne. Enfin, Anderson (2016) rapporte que la vaste majorité des parents (90 % et plus selon la catégorie de discussion) parlent régulièrement avec leurs jeunes à propos des NTIC.

D'autres recherches révèlent que les adolescents ne sont pas les seuls à bénéficier des réseaux sociaux. Dans leur étude réalisée auprès de 1235 parents d'adolescent, Duggan,

Lenhart, Lampe et Ellisson (2015) indiquent qu'une nouvelle stratégie parentale d'éducation consiste à recourir aux NTIC pour y chercher de l'aide et des conseils à propos de l'exercice de leur parentalité. Selon ces auteurs, les parents qui agissent ainsi constituent une majorité (59 %) tandis que près de la moitié (42 %) profitent de ces technologies pour recevoir du soutien moral et des conseils à propos de problème d'éducation et de conflit avec leurs jeunes (Duggan *et al.* 2015).

Cette attention est nécessaire de la part des parents considérant que plusieurs problématiques existent en lien avec l'usage des NTIC par les jeunes. La littérature en détaille plusieurs qui peuvent être regroupées en quatre grandes thématiques. Les deux plus traitées sont l'hypersexualisation et la cyberintimidation tandis que les problèmes de sécurité et la cyberdépendance sont de plus en plus portés à l'attention du public. Ces quatre catégories sont présentées dans la section suivante.

1.4. Problématiques liées à l'utilisation des NTIC chez les jeunes

Une caractéristique intéressante des problèmes vécus par les adolescents est l'effet ajouté ou modulé par les NTIC. En effet, les études se sont multipliées sur ce thème et plusieurs permettent aujourd'hui de mettre en évidence que les adolescents vivent diverses

problématiques qui, tantôt sont typiques de leur groupe d'âge (12-17 ans), tantôt sont caractérisées par un vécu drastiquement différent de la part de ces jeunes en regard notamment de la génération de leurs parents dont ils sont séparés par un fossé technologique important (Zur, 2015).

1.4.1. Hypersexualisation

La problématique de l'hypersexualisation dans les médias n'est pas nouvelle puisque cela remonte à la libéralisation des mœurs sexuelles lors des années 1960. Depuis, la sexualité a cessé de dépendre du domaine de la morale pour migrer vers le personnel, puis social, ouvrant la porte à l'utilisation de la sexualité par le capitalisme, en particulier la publicité (Jouanno, 2012). La question des impacts et effets du contenu sensuel, sexuel ou violent des programmes et publicités diffusées à la télévision a alimenté, et alimente encore, les discussions de société comme la recherche académique (Brown & Keller, 2009). Cependant, une différence fondamentale entre les anciens médias et les nouvelles technologies de l'information et de la communication réside dans la part active que prend l'utilisateur dans son expérience médiatique (Pew research center, 2010). Comme l'expliquent Purcell et Olmstead (2010), au niveau de la télévision, des journaux ou des magazines, l'utilisateur n'a comme option que de choisir la source. Il est à peu près impossible pour un utilisateur de créer du contenu et très complexe de prendre une part active au processus, comme d'écrire

un article ou de jouer dans une série télévisée (Purcell & Olmstead, 2010). Au contraire, l'interactivité dans la production et la diffusion du contenu est une des caractéristiques principale des NTIC et un des éléments à la base de sa force d'attraction ; l'adaptabilité du média. Chaque personne a une expérience des NTIC fortement influencée par ses goûts et à son réseau social, réel ou virtuel, voire les deux (Purcell & Olmstead, 2010).

L'une des premières constatations qui émergent des écrits traitant d'internet est que l'hypersexualisation est fortement canalisée par les médias électroniques. Plusieurs études concluent qu'il y a un lien direct entre les NTIC et l'hypersexualisation, (Atwood, 2006 ; Brown & Keller, 2009 ; Brown, Steele & Walsh-Childers, 2002 ; Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, 2009 ; Delmonico & Griffin, 2008 ; Eagen, 2008 ; Freeman-Longo, 2000 ; Greenfield, 2004 ; Jo, 2016 ; Kanuga & Rosenfeld, 2004 ; Subrahmanyam, Smahel & Greenfield, 2006 ; Thorval & Pedaldi, 2005 ; Young, 2001). Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) estime que ce phénomène survient :

[...] lorsque la surenchère à la sexualité envahit tous les aspects de notre quotidien et que les références à la sexualité deviennent omniprésentes dans l'espace public : à la télévision, à la radio, sur internet, dans les cours offerts, les objets achetés, les attitudes et comportements de nos pairs, etc. Ce phénomène, largement inspiré par le monde de la pornographie, est fondamentalement sexiste; il utilise habituellement le corps des femmes et des jeunes filles, quelquefois celui des hommes et des jeunes garçons. Il peut avoir des conséquences importantes, notamment sur nos manières de penser et d'agir, sur notre sexualité et au niveau des relations hommes-femmes. (CALACS, 2009 : 7)

Le téléphone cellulaire intelligent fait désormais partie intégrante de la problématique, comme le souligne la pédiatre Deborah Katzman, membre du Comité de la santé de l'adolescent de la Société canadienne de pédiatrie (SCP). La SCP recommande au gouvernement du Canada que les sextos, soit les textos à caractère sexuel, incluant souvent des photos et des vidéos de soi-même, soient déclarés comme étant un problème de santé publique en raison de l'étendue du phénomène et de ses répercussions (Katzman, 2010). Cette auteure souligne que ces pratiques compliquent le travail des policiers pour traquer les pédophiles car ce type de communication électronique inonde le Web de contenus sexuels pédophiliques consentant qui peuvent mener à des accusations de production, distribution et possession de matériel pornographique juvénile. La notion de matériel pédophilique consentant fait référence aux photos et vidéos produites par des adolescents sans aucune contrainte, généralement à l'intention de leurs amis ou de leur ami de cœur (Sûreté du Québec, 2014).

Deglise (2014) rapporte qu'entre 15 et 28 % des adolescents au Québec ont intégré cette pratique, allant même jusqu'à la qualifier de pratique normale dans le développement sexuel des jeunes modernes, et ce, sans être liée à des comportements plus à risque comme l'usage de drogue ou la pratique d'activité sexuelle sans protection. Cependant, il doit être précisé qu'une zone d'ombre existe, soit la photo dite sexualisée (Jo, 2016). Ces photos provocantes et sensuelles, combinées avec la culture des médias sociaux, ont un impact majeur et profond sur le développement personnel et social des adolescentes en particulier.

Cette façon de faire est désormais un point pivot de la vie sociale de nombreuses adolescentes au point où les médias sociaux sont devenus un lieu aussi important que l'école, et la pratique de créer de faux comptes sous un autre nom pour échapper à la surveillance des parents est endémique (Jo, 2016). Cette auteure affirme que ces pratiques sont en plus utilisées dans le *slut-shaming*, une pratique consistant à utiliser les photos d'une fille dont l'attitude ou l'aspect physique seraient jugés provocants ou trop ouvertement sexuels pour la stigmatiser, culpabiliser ou disqualifier en lui faisant subir de la cyberintimidation.

1.4.2. Cyberintimidation

Tout comme l'hypersexualisation qui existe dans la société en général, mais qui s'actualise d'une manière unique à travers les canaux électroniques, les façons d'intimider ses semblables se modulent avec les NTIC (Gendarmerie Royale du Canada, 2015). Le Réseau Éducation-Médias (2009) définit l'intimidation comme étant une relation de domination où un rapport de force s'effectue entre un individu ou un groupe d'individus et une personne en position de faiblesse. Le gouvernement du Canada explicite les comportements considérés comme étant de l'intimidation de la manière suivante :

- un déséquilibre dans le rapport de force (réel ou perçu) qui se manifeste par des actes agressifs, d'ordre physique ou psychologique (y compris verbal ou social) ;
- une interaction négative directe (affrontement) ou indirecte (comméragage, exclusion) ;

- une mauvaise action faite dans l'intention de nuire, notamment :
 - acte de violence physique (coup de poing, coup de pied, morsure) ;
 - acte de violence verbale (menaces, injures, insultes, remarques sexistes ou racistes) ;
 - exclusion sociale (répandre des rumeurs, ignorer quelqu'un ou parler dans son dos, exclure) ;
 - les actions négatives se répètent et leur intensité ou leur durée confirme la domination exercée sur la victime.
- (La prévention de l'intimidation à l'école, 2006, paragraphe 1.0)

Dans leur étude, Thurrow, Lengel et Tomic (2004) soulignent que c'est lorsque l'intimidation se produit à l'aide d'un appareil électronique, par exemple d'un ordinateur ou d'un téléphone cellulaire, que l'on parle de cyberintimidation. Bien que la dimension de la brutalité physique soit absente, les menaces, le harcèlement et l'exclusion sociale qui caractérisent ce type d'intimidation ont des conséquences graves en raison de la forme d'anonymat que confère la nature même du canal électronique à travers lequel elle s'exerce. Pratiquement, les outils électroniques donnent aux intimidateurs une plus grande liberté d'action en raison de l'absence des barrières habituelles qui caractérisent les contacts directs effectifs entre personnes. En effet, cette anonymisation des contacts entre personnes réduit grandement la pression sociale face au respect des normes sociétales, en plus de désinhiber les échanges et de diminuer le sens des responsabilités envers ses gestes et paroles. Enfin, puisque les intimidateurs ne sont pas visibles, la peur face à la possibilité de représailles sous forme de violence physique est absente (Thurrow, Lengel & Tomic, 2004).

La Gendarmerie Royale du Canada (2015) rapporte que les intimidateurs peuvent créer des forums ou des sites haineux où des dizaines de personnes pourront intimider ou encore diffuser des photos ou du contenu embarrassant, par exemple, à l'échelle de toute une école. Le Réseau Éducation-Médias (2009) indique que 50 % des jeunes ont subi ce phénomène en milieu scolaire.

De manière plus poussée, le site web de la Sûreté du Québec (2013) répertorie les comportements suivants comme relevant de la cyberintimidation :

- des messages cruels, agressifs ou menaçants par le biais des messageries instantanées, des sites Web, des courriels, des messages textes (SMS), etc. ;
- des sites Web qui contiennent des histoires, des bandes dessinées, des images ou des blagues ridiculisant d'autres personnes ;
- des commentaires désobligeants ou haineux sur un blogue ;
- l'affichage de photos de camarades de classe en ligne avec l'intention de les embarrasser ;
- la subtilisation de l'identité de quelqu'un pour inscrire de faux messages embarrassants à d'autres personnes ;
- contacter une personne par le biais de la messagerie instantanée, convaincre cette personne de révéler des renseignements personnels et transmettre ces renseignements à d'autres personnes ;
- la mise en ligne des photos ou des vidéos embarrassantes après une rupture amoureuse ;
- la prise et l'envoi d'une photo de quelqu'un à d'autres personnes sans le consentement de la personne photographiée.

Par ailleurs, de nombreux actes de cyberintimidation peuvent relever d'actes criminels, en particulier les comportements relevant de la diffamation, de l'extorsion, le

harcèlement criminel, la profération de menaces et finalement, l'envoi de faux messages dans le but de nuire (Sûreté du Québec, 2013).

Les conséquences sont aussi graves que variées. La nature répétitive de l'intimidation inflige des conséquences graves et durables chez les victimes. Les symptômes dépressifs sont généralement présents, tout comme les symptômes d'anxiété. Il est également possible que la victime vive une diminution marquée de son estime personnelle et devienne plus agressive (Tokunaga, 2010). Chez d'autres, la cyberintimidation peut se traduire par une somatisation d'une foule de symptômes physiques comme des nausées ou migraines menant à des absences répétées du milieu scolaire. Finalement, certains adultes ayant vécu de l'intimidation plus jeune rapportent un sentiment de détresse permanent, de la peur et de la dépression (Gouvernement du Canada, 2006).

1.4.3. Cyberdépendance

Encore une fois, une problématique de société, la dépendance, s'ancre différemment dans le monde virtuel. Un problème émergent est celui de la dépendance à l'internet, aux jeux vidéo et à divers contenus en ligne (Hayez, 2006 ; Rossebrillaud, Valleur & Sullivan, 2009 ; Wawrzyniak, 2008 ; Young, 2001).

Hayez (2006 : 193) explique qu'un jeune cyberdépendant a perdu sa liberté, car il ne cherche plus que le plaisir et l'excitation que lui procure l'état second où le plonge l'immersion totale dans les multimédias. L'usage problématique d'internet et des nouvelles technologies, communément appelé cyberdépendance, se traduit par une utilisation des technologies ou des moyens de communication offerts par internet qui engendre des difficultés chez l'individu (Rossebrillaud, Valleur & Sullivan, 2009). Il ne peut pas « décrocher » et passe le plus clair de son temps non virtuel à se préoccuper du virtuel, par exemple, en faisant le sujet principal de ses discussions avec les autres ou en magasinant du matériel informatique. Le tout servant à diminuer les sensations désagréables que l'on retrouve dans la plupart des toxicomanies, comme le sentiment de vide ou la dépression (Hayez, 2006). Selon Hayez, les symptômes de la cyberdépendance sont une scolarité en chute libre, un isolement et retrait social, une résistance souvent colérique face aux tentatives de régulations parentales, une irritation marquée lors d'un dérangement de ses activités en ligne et une amputation du temps pour toutes activités hors ligne.

Vaugeois (2006) rapporte pour sa part qu'il est difficile de chiffrer la cyberdépendance et que les statistiques varient selon les chercheurs qui indiquent selon les cas que 0 % à près de 60 % des utilisateurs des NTIC seraient dépendants à internet. L'auteur explique que la prévalence de la cyberdépendance ne porte que sur la cyberdépendance en ligne, excluant par exemple les jeux sur consoles ou les jeux à joueur unique sur ordinateur. Aussi, on ne fait pas la distinction entre les usages problématiques spécifiques à certaines

facettes des NTIC et celles plus généralisées dans leur utilisation, ni entre les usages problématiques personnels et professionnels. Les statistiques ne tiennent pas compte non plus du niveau d'expérience des utilisateurs (les novices comparativement aux experts). Enfin, les taux de prévalence varient beaucoup trop à cause du manque de rigueur méthodologique des enquêtes, mais aussi à cause de l'inexactitude de la définition de la cyberdépendance (Vaugeois, 2006). Cet auteur explique que les chercheurs ne s'entendent pas sur les éléments à inclure dans la cyberdépendance, tel le jeu d'argent en ligne, les jeux multijoueurs en ligne, les jeux multijoueurs hors ligne, le visionnement de pornographie ou encore l'aspect purement interactif comme les réseaux sociaux. Vaugeois (2006) explique également que plusieurs sources de données manquent de fiabilité puisqu'elles proviennent de travaux effectués en ligne par des thérapeutes aux objectifs parfois douteux sur une population étant déjà de forts utilisateurs d'internet et des NTIC.

Cependant, une étude récente de Didier Acier, psychologue chercheur à l'Institut universitaire sur les dépendances du Centre Dollard-Cormier à Montréal, citée dans Iskander (2009), s'avance sur un taux compris entre 0,5 % et 2 % de la population générale atteint de cyberdépendance. Chez les jeunes, ce phénomène s'observe surtout parmi les garçons de 14 à 20 ans qui sont dépendants aux jeux vidéo multijoueurs en ligne. De plus, il faut prendre en compte le virage mobile amorcé par les NTIC pour bien saisir l'ampleur du phénomène. Cyberdépendance ne rime plus nécessairement avec isolement social. Le fait de modifier les critères de la dépendance pour mieux coller à cette réalité mobile permet, selon Acier, de

préciser le pourcentage de cyberdépendants entre 6 % et 15 % des utilisateurs, même si à l'instar de Vaugeois (2006) cité plus haut, il reconnaît qu'il existe des difficultés méthodologiques liées à l'inexactitude de la définition de la cyberdépendance.

1.4.4. Problèmes de sécurité

Si la fraude est une problématique courante et croissante dans de nombreux domaines, les outils électroniques, facilement piratés ou offrant un complet anonymat, accroissent l'ampleur du phénomène (National Crime Prevention Council, 2016). Une dernière catégorie de problème survenant dans le domaine des nouvelles technologies est donc celle de la sécurité. Les enjeux liés à cette dernière s'articulent autour de deux axes principaux : les périls provenant des logiciels malveillants et le vol d'identité (National Crime Prevention Council, 2010).

Selon le portail de l'Institut de sécurité de l'information du Québec (ISIQ, 2010), les logiciels malveillants servent deux buts précis, soit endommager les ordinateurs ou dérober des renseignements personnels et confidentiels de l'utilisateur. Dans le premier cas, les virus et vers informatiques sont particulièrement dévastateurs. Ils peuvent détruire des données, voire endommager de manière permanente des composantes matérielles de l'ordinateur en les faisant surchauffer. Dans le second cas, les « chevaux de Troie » et les logiciels espions

sont quant à eux plus subtils. Leur but est de dérober des informations pour faciliter le vol d'identité ou encore, de prendre le contrôle de l'ordinateur lorsqu'il est inutilisé pour augmenter la puissance de frappe de pirates informatiques qui se construisent ainsi des réseaux d'ordinateurs « zombies ».

Le second axe, celui du vol d'identité, est défini par l'ISIQ (2010) comme étant l'acte où un individu ou une organisation prend possession de renseignements personnels sans avertir la personne ou sans lui demander sa permission, généralement en vue de commettre une activité criminelle, généralement une fraude. Les renseignements personnels comprennent le numéro d'assurance sociale (NAS), le numéro de permis de conduire, le numéro de carte de crédit, le numéro de compte bancaire et le numéro d'identification personnel (NIP), le nom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone. Avec ces renseignements, il est possible de faire des demandes de prêts et de carte de crédit, d'ouvrir des comptes de services chez des fournisseurs, de créer de faux chèques ou d'effectuer des transactions bancaires. Il est même possible d'obtenir des services ou des documents du gouvernement ou de faire des déclarations frauduleuses aux impôts voire même à la police s'il est arrêté pour un délit (ISIQ, 2010).

Le problème du vol d'identité devient de plus en plus pressant dans la société canadienne. En effet, le site internet de la Gendarmerie Royale du Canada rapporte qu'en 2009, les cas de vol d'identité reliés aux nouvelles technologies se chiffraient à 11 095 au Canada, pour plus de dix millions de dollars de perte, soit une hausse de 10 % de la valeur volée par rapport à l'année précédente. Pourtant, près de trois quart des Québécois de 16 à 24 ans sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec l'idée que la pratique d'activité économique en ligne est sécuritaire (CEFRIO, 2013).

Cependant, selon le CEFRIO, moins d'un jeune issu de la génération C sur trois (29 %) veille à construire des mots de passe compliqués (composés, par exemple, de chiffres, de lettres et de majuscules) quand ils naviguent sur internet. À peine plus d'un tiers (37 %) vérifient sérieusement quels seront leurs droits et les recours possibles si un problème surgit lors d'une transaction commerciale sur internet. Et seulement deux jeunes sur trois (66 %) se préoccupent « beaucoup » de vérifier la réputation du marchand en ligne chez qui ils font un achat, un pourcentage qui chute même à 55 % dans le cas des filles. (CEFRIO, 2013).

1.6. Lien entre les problématiques et le rôle parental

Une recommandation que l'on retrouve constamment dans la littérature est celle de l'investissement parental pour encadrer l'utilisation des NTIC chez les jeunes. Plusieurs auteurs donnent un éclairage sur le rôle que les parents peuvent et doivent jouer dans ce domaine. D'aucuns soulignent à quel point certains adultes sont perdus face aux NTIC et que cela rend la tâche de supervision et d'éducation face à ces médias tellement complexe que beaucoup abandonnent (Jousselme, 2010). D'autres énumèrent les effets positifs et négatifs des NTIC sur le développement des adolescents et soulignent le rôle central du parent pour rendre l'usage sécuritaire (Kanuga & Rosenfeld, 2004). Faisant référence à la loi, Thorval & Pedaldi (2005) rappellent pour leur part que celle-ci oblige les parents à éduquer leurs enfants et que l'ignorance des NTIC n'est pas une raison acceptable pour s'effacer. Pour ces auteurs, le parent est primordial pour que les jeunes deviennent des citoyens responsables en ligne comme ailleurs et que des initiatives gouvernementales et communautaires devraient être faites pour épauler les parents au besoin. De fait, Madden, Lenhart et Duggan (2012) soulignent que la majorité des adolescents citent leurs parents et leurs amis comme source de soutien lorsqu'ils rencontrent une situation dérangeante en ligne. Aussi, Cloutier (1994) rappelle l'importance de la guidance parentale dans les choix développementaux et le rôle vital que les parents jouent dans le soutien de leurs jeunes lorsqu'ils commettent des erreurs. Dans la même veine, Eagen (2008) rapporte pour sa part que le parent est le premier agent

pouvant permettre aux jeunes de répondre à leurs besoins développementaux via l'utilisation des NTIC dans un environnement sécuritaire.

Delmonico et Griffin (2008) insistent de leur côté sur l'importance d'être autant à jour que possible au niveau des technologies pour les personnes chargées d'encadrer les adolescents. De plus, il affirme que le manque de dialogue entre adulte et adolescents au sujet des NTIC est le principal facteur de risque pour l'apparition de problématiques. Ces informations rejoignent le point de vue de Cloutier (1994) quand il affirme que les adolescents cumulant le plus de problèmes sont souvent ceux dont les parents sont peu présents dans l'éducation de leur jeune.

Freeman-Longo (2000) écrit quant à lui que les adolescents sont susceptibles d'être attirés et trompés par la pseudo-intimité que les relations virtuelles présentent et que le parent est le premier pilier permettant une utilisation adéquate des NTIC. Selon cet auteur, son rôle en est un de prévention de ces situations par l'éducation sur les dangers réels que ce type de relations peut représenter. Cela suppose pour Atwood (2006) que les parents soient conscients de ce qui peut se produire. Concrètement, ce dernier rapporte que ces derniers ignorent fréquemment que leurs filles ont des pratiques sexuelles virtuelles risquées et que celles-ci peuvent se transposer dans le monde réel et se traduire par des rencontres

dangereuses, des prises de risque, exposant leurs enfants à des infections transmissibles sexuellement ou encore à des grossesses.

Greenfield (2004) indique de son côté que le coût relié à l'usage des NTIC par les jeunes en l'absence d'une supervision parentale importante et stricte est supérieur aux bénéfices potentiels de leur utilisation. Cet auteur suggère aussi aux parents d'être vigilant puisque les jeunes sont généralement réfractaires à laisser le contrôle de ce qui touche leur vie privée à leurs parents et trouvent des techniques pour duper la surveillance parentale.

Or, si la littérature scientifique est très riche en articles qui documentent les problèmes et les conséquences de l'utilisation des NTIC, en revanche, il existe peu d'écrits sur ce que font les parents pour cadrer leurs jeunes en cette matière. Wang, Bianchi et Raley (2005) rapportent que le champ d'étude du rôle parental d'encadrement de l'utilisation des NTIC est un champ nouveau de la recherche et que l'impact des styles parentaux n'a pas encore été démontré en cette matière. Barkin, Richardson et Klinepeter (2006) indiquent que la recherche n'a pas encore approfondie les connaissances sur le rôle de médiateur que les parents doivent jouer entre les jeunes et les NTIC.

La recension des écrits scientifiques démontre que la majorité des études sont réalisées aux États-Unis et que quelques travaux sont produits en France. Or, en tant que phénomène social, l'utilisation des NTIC gagne à être étudiée localement. En effet, une recherche portant sur les jeunes américains n'aura pas la même portée appliquée au Québec, en raison des différences culturelles, religieuses, linguistiques et sociales pouvant apporter des biais importants (Mushquash et Bova, 2007).

Au Québec, certaines organisations ciblent des problématiques ou des populations précises tel le CALACS avec l'hypersexualisation chez les filles et la Sureté du Québec avec la cyberintimidation, fournissant des pièces importantes du casse-tête, mais jamais une vue d'ensemble.

Il semble donc important de dresser un portrait localisé et actuel de la réalité des parents en termes d'utilisation et de stratégies d'encadrement de ces nouvelles technologies. Avec ces informations, il sera possible d'outiller les intervenants afin de leur permettre de suggérer aux parents des pistes de solution pour contrer les diverses problématiques détaillées plus haut et être en mesure de leur dire autre chose que de s'investir et d'augmenter leur vigilance. En ayant une connaissance plus étendue de ce que font actuellement les parents pour encadrer leurs jeunes, il sera possible de mieux les guider dans l'univers en constante évolution et mutation qu'est celui des NTIC et de contribuer par conséquent à ce que qu'ils

aient un impact significatif sur le développement psychologique, social et sexuel des adolescents en lien avec l'usage des NTIC. Après tout, Delmonico et Griffin (2008) emploient l'étiquette « dramatique » pour décrire l'impact des NTIC sur le développement global des enfants et des adolescents.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Dans cette section, sont présentés les deux principaux éléments qui ont aidés à l'analyse des données collectées, soit l'approche systémique et la théorie des styles parentaux. Cette recherche a été réalisée en suivant la démarche qualitative standard définie par Patton (2002). Dans un premier temps, cette méthode implique de créer un cadre de référence pour traduire en concepts le phénomène à l'étude.

2.1. Approche systémique

L'approche systémique se définit comme une approche tenant compte de la globalité humaine. Massa (2002) l'explique ainsi :

Une nouvelle vision de l'homme émerge, avec ses multiples dimensions et en relation avec son environnement psychologique, affectif, émotionnel, intellectuel et spirituel. Ainsi, l'homme n'est plus seulement une fraction d'être global, total, entier, multidimensionnel, tant physique que mental et spirituel. (Massa, 2002 : 11)

En ce sens, on ne voit pas les problématiques comme centrées sur la personne, mais bien dans une analyse plus complexe intégrant le jeu à l'intérieur de chaque système, entre les systèmes, ainsi qu'entre les sous-systèmes (Massa, 2002).

Massa (2002) rappelle la contribution de plusieurs auteurs historiques qui ont participé à l'élaboration de l'école de pensée systémique. Pour Von Bertalanffy (1973), le système est un complexe d'éléments en interaction, donc en mouvement, ce qui suppose forces et énergie. Rosnay (1975) ajoute qu'il est organisé en fonction d'un but. Morin (1977) précise pour sa part qu'un système constitue une unité globale, organisée d'interrelations entre éléments, actions, individus. Un exemple de système est celui d'une famille, avec tous les membres et leurs interactions (Morin, 1977).

Ce qui est particulièrement intéressant avec l'approche systémique c'est qu'il est possible de travailler indirectement sur certains éléments d'un système. Comme l'explique Von Bertalanffy (1973), le système constitue un tout obéissant généralement à ses propres codes et n'est pas divisible, c'est-à-dire qu'une modification de l'un de ses éléments produit la modification des autres éléments et du système tout entier car ils sont tous reliés et interdépendants. Ainsi, pour intervenir dans un système comme la famille, on peut influencer les jeunes en travaillant uniquement sur les parents (Massa, 2002).

Un système peut être ouvert ou fermé et son degré d'ouverture aux autres systèmes constituant son environnement définira son positionnement sur le continuum ouvert/fermé (Von Bertalanffy, 1973). Il sera plus facile de tenter de modifier ou d'influencer un système ouvert que fermé. Un exemple de système extrêmement fermé est une secte, dans lequel le

monde extérieur au système a peu ou pas d'influence sur ce qui se passe à l'intérieur de la secte. Au contraire, un système très ouvert peut être une famille acceptant facilement amis et conjoints des enfants, dans toute leur unicité et différence sans chercher à trop les changer pour entrer dans le moule du système préalablement instauré par la famille (Massa, 2002).

Un concept important du fonctionnement des systèmes est qu'il évolue par feedback ou rétroaction. Selon Cambien (2007), ce concept s'explique lorsqu'on modifie l'environnement par un processus que l'on appelle *output*, soit généralement de l'ajout d'information, un effet en retour est produit. Les systèmes recueillent des informations sur eux-mêmes et de cet environnement. Ces informations sont envoyées au système pour guider et orienter ses opérations en fonction de sa finalité. La recherche de cette rétroaction est cruciale pour prendre des décisions et modifier le mode d'opération et les codes d'un système. Face à ce feedback, le système répond soit par un changement, soit par un maintien à l'aide du processus d'équilibre dynamique. Ce processus concerne la condition totale du système dans laquelle il est en équilibre interne et avec son environnement (Cambien, 2007). Cette auteure explique que cet équilibre est caractérisé dans un système ouvert par son degré d'échanges entre le système et l'environnement et le maintien de la structure du système. Les systèmes écologiques, biologiques ou sociaux ainsi que le groupe familial en sont des exemples probants.

Cependant, un système plus fermé fera preuve d'homéostasie, soit le processus par lequel un système résiste à tout changement significatif par des mécanismes de rétroaction négatifs. Cet effet fait en sorte que les membres constituant le système garderont les codes et valeurs du système intact (Von Bertalanffy, 1973). Un système typique utilisant ces mécanismes est celui des familles dysfonctionnelles qui mépriseront les valeurs positives chez une famille fonctionnelle, ce qui empêchera les membres de la famille d'être tentés d'adopter ces nouvelles idées (Massa, 2002).

Cette approche est pertinente pour comprendre les impacts des nouvelles technologies en raison de l'universalité de leur présence dans toutes les sphères de vie des jeunes et de leurs familles. En effet, tous les cercles du jeune sont touchés, que l'on pense à la famille, aux loisirs, aux amis ou au milieu scolaire. C'est pourquoi une approche globale telle que l'approche systémique peut être nécessaire pour bien en saisir les ramifications. Pour l'analyse des données, cette approche a d'abord permis de bien différencier les divers groupes en actions dans la dynamique familiale, par exemple adolescents, parents, famille, amis, école, fratrie, ainsi que les rôles joués par ceux-ci. Les divers mécanismes gérant les systèmes tels que définis précédemment ont permis de comprendre comment le système parent influence et contrôle les systèmes inclus dans la famille au niveau de l'utilisation des NTIC et comment le système famille s'autorégule devant une source d'influence majeure comme les NTIC.

Un point d'importance pour cette recherche traitant des techniques d'encadrement utilisées par les parents est qu'un des points majeurs de l'approche systémique touche les règles et rôles familiaux, qui sont les points pivots du fonctionnement et de l'articulation du système familial. En effet, Satir (1983) définit une famille fonctionnelle comme ayant des règles et rôles clairs gouvernant les processus familiaux. Les règles familiales comprennent tout ce qui est considéré comme acceptable ou non dans une situation donnée. Celles-ci peuvent être clairement exprimées, ou plus cachées, et leur sphère d'influence est vaste. Elles peuvent influencer sur les schèmes de communication et la manière de partager l'information, les rituels familiaux et la routine, les choix de carrières, les règles émotionnelles, les mythes et secrets de famille, les façons de répondre aux comportements dysfonctionnels et les règles régissant les sous-systèmes comme le couple de parents ou la fratrie (Satir, 1983). Dans une famille fonctionnelle, ces règles sont peu nombreuses, flexibles, pertinentes et appropriées aux stades de développements des enfants et, surtout, appliquées de manière constante. Dans une famille dysfonctionnelle, les règles sont au contraire rigides, inflexibles, arbitraires et appliquées de façon changeante. Ces règles sont donc un élément clé permettant l'homéostasie d'un système (Satir, 1983).

D'ailleurs, selon cette auteure, une des priorités d'un thérapeute familial est de faire le portrait de la famille qu'il rencontre, incluant les règles familiales conscientes ou inconscientes, dites ou non dites. L'ajustement de ces règles est un outil important pour le changement d'un système familial.

Jordan (2002) insère les médias dans la théorie de Satir et explique que les familles intègrent les médias autant que possible en suivant les modèles qu'elles ont établis précédemment, lors des interactions avec les systèmes extérieurs. En soi, l'utilisation des NTIC par les adolescents est modulée par les valeurs, normes et croyances du système familial. Par exemple, un parent pour qui la norme est un emploi du temps strict, comme un médecin ou un avocat, aura tendance à faire en sorte que l'encadrement de l'utilisation des NTIC dans la famille soit orienté vers la gestion du temps en ligne. A propos des règles, cet auteur souligne aussi la difficulté de généraliser des règles d'encadrement puisque les systèmes familles ont des normes différentes. Ainsi une famille pour qui la vie privée est importante ne sera pas portée à appliquer des règles envahissantes comme la lecture du contenu des historiques de navigation.

Les NTIC bouleversent un autre élément clé de la relation parent-enfant en inversant les rôles et la socialisation. Grossbart, McConnell, Pryor et Host (2002) expliquent que lors de profonds changements de société, ce sont les jeunes qui se placent souvent en position d'agents socialisateurs pour intégrer leurs parents à la nouvelle réalité. Ainsi, le rôle familial d'éducateur et de guide passe du parent à l'enfant, modifiant de manière importante les règles, normes, hiérarchies et valeurs établies dans les systèmes familiaux. Ces auteurs observent également qu'au niveau des rôles, dans les familles ouvertes caractérisées par une hiérarchie moins strictes et une flexibilité des rôles, le jeune devient souvent l'assistant-technicien personnel des parents. Concrètement, ces derniers préfèrent demander à leur adolescent

d'effectuer certaines tâches à leur place, comme de chercher des informations sur un sujet ou d'envoyer des courriels. Livingstone et Bober (2004) indiquent cependant que le parent joue deux rôles clés dans l'encadrement de ses jeunes au niveau des NTIC. Le premier est celui de fournisseur matériel, consistant à donner accès aux NTIC par l'achat d'un ordinateur, par exemple. Le second est celui de guide, soit le devoir d'encadrer, de suivre et de moduler l'usage des NTIC dans la famille. Ces auteurs rapportent l'effet pervers de ces deux situations combinées, le jeune devenant l'expert vers qui les parents se tournent pour établir le cadre censé le discipliner, rapportant par exemple que le jeune décide du matériel à acheter et de l'endroit où il sera installé.

2.2. Styles parentaux

Un outil efficace pour analyser les connaissances et le cadre appliqué par les parents d'adolescent sera celui développé par Cloutier (1994). Bien que plusieurs auteurs aient étayés à leur manière les styles d'autorité parentale, Bornstein et Bornstein (2007) révèlent que les études et théories relevant de ce domaine ont une application discutable en dehors des groupes étudiés. En effet, il semble que des facteurs comme la culture et le milieu socioéconomique peuvent invalider une généralisation de résultats pourtant solides de certains modèles. La majorité des modèles de ce type, dont celui de Cloutier (1994) retenu dans la présente étude, sont basés sur la typologie parentale de Baumrind (1977). Cette

classification reste la base consensuelle et généralement utilisée dans les travaux touchant ce domaine. Bien que mis à jour et bonifié d'un style supplémentaire par Maccoby et Martin en 1983, la typologie de Baumrind date de plus de 30 ans et est élaborée à partir de résultats d'études réalisées aux États-Unis. Celle-ci catégorise les parents selon leur degré de réactivité aux besoins de leur jeune et leur degré d'exigence envers lui. Cette auteure a défini les styles démocratique, autocratique et permissif, puis Maccoby et Martin (1983) ont ajouté le style désengagé.

La classification de Cloutier (1994) utilisé dans la présente étude a trait aux styles parentaux d'adolescents. À l'instar du modèle de Baumrind abondé par Maccoby et Martin, cet auteur québécois sépare ces derniers en quatre grands groupes.

Il y a tout d'abord **le parent désengagé**. Selon Cloutier, ce type de dernier s'engage très peu dans l'éducation de son enfant en raison d'un manque d'intérêt envers lui. Il ne porte attention ni à sa santé, ni à son cheminement scolaire, ni à son développement sain. Il est plus centré sur ses propres besoins tels que sa carrière, ses amis, ses loisirs ou encore, est aux prises avec une dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux jeux.

Le parent de style permissif est défini quant à lui principalement par un intérêt particulièrement fort envers la relation d'amitié entretenue avec le jeune. Il chérit son enfant, mais refuse d'appliquer des règles strictes de peur d'entrer en conflit avec lui. Le parent aime le jeune, mais craint de perdre son amour s'il lui refuse quelque chose. Ainsi, c'est souvent l'enfant qui décide de ce qui est bon pour lui-même.

Au contraire, Cloutier stipule que **le parent autocratique** ne jure que par la discipline. En particulier, il fait un grand usage de la punition. Il ne tient pas vraiment compte de l'opinion de son enfant dans les décisions qu'il prend en ce qui concerne ce dernier ou la famille. Il mobilise beaucoup son énergie pour maintenir le cadre disciplinaire, le calme et la propreté, en même temps qu'il démontre une fermeté hostile aux idées différentes provenant de l'extérieur, spécifiquement quand il s'agit de valeurs opposées aux siennes.

Enfin, **le parent de style démocratique** représente la voie centrale. Il est à l'écoute de son enfant et de ses besoins, mais s'accorde le droit de rejeter les demandes de celui-ci s'il les juge injustifiées. Il maintient un cadre disciplinaire souple qui évolue avec l'âge de l'enfant et lui apprend surtout les méthodes de résolution de problème. C'est un parent capable d'amitié avec le jeune, mais qui ne craint pas d'être délaissé par celui-ci s'il fait usage de discipline. Il ne craint pas de se remettre en question et peut même modifier ses règles à la lumière de valeurs provenant de l'extérieur du milieu familial.

Un élément intéressant est que bien que ces manifestations soient dépendantes du contexte social et historique, les analyses longitudinales suivant des parents durant plusieurs époques démontrent une grande stabilité dans les éléments clés de ces grands types de style parentaux (Darling & Steinberg, 1993). Ce point est particulièrement pertinent et peut être vu comme un point d'ancrage temporel, universel et constant. Ainsi, peu importe comment la technologie évolue ou à quelle vitesse, il est possible de se référer aux styles parentaux et à leurs grandes lignes pour situer les parents dans leur rôle d'éducateur.

En lien avec les NTIC chez les jeunes, l'approche des styles parentaux a été utilisée dans plusieurs études qui ont permis d'établir que ces derniers étaient des prédicteurs liés à l'utilisation problématique d'internet chez les adolescents.

Dogan, Bozgeyikli et Bozdas (2015) ont analysé l'usage d'internet de près de 500 adolescents et l'ont mis en relation avec le style parental perçu de leurs parents. Les conclusions de ces auteurs indiquent qu'il existe une corrélation positive forte entre le style parental désengagé et l'usage problématique d'internet chez les adolescents. Ce type de corrélation existe avec les parents autocratiques et permissifs, mais dans une moindre mesure. En revanche, on note une corrélation négative entre le style parental démocratique et une utilisation des NTIC qui pose problème. Cette étude conclut que les styles parentaux prédisent efficacement l'utilisation problématique d'internet chez les adolescents. Pour

expliquer ces corrélations, les auteurs mettent en avant que ça n'est pas directement l'encadrement parental de l'usage des NTIC par les adolescents qui est en cause, mais plutôt le fait que les adolescents comblent avec les NTIC les manques affectifs, sociaux et d'auto-actualisation, par exemple, en entrant en contact avec des étrangers démontrant plus de chaleur, d'ouverture et de soutien que leurs parents. Un autre point soulevé par Dogan, Bozgeyikli et Bozdas est que les parents de style autocratique qui gèrent et encadrent fortement la vie de leurs enfants, en particulier au niveau des loisirs et des activités parascolaires, représentent plutôt un facteur de protection face aux usages problématiques des NTIC, puisque la possibilité d'accès ou le temps d'utilisation de celles-ci sont fortement limités.

Cependant, une étude menée par Moazedian, Taqaviz, HosseiniAlmadani, Mohammadyfar et Sabetimani (2014) portant sur les styles parentaux comme prédicteurs de la cyberdépendance rapporte des résultats différents. C'est plutôt le style autocratique qui est le meilleur prédicteur de l'usage problématique d'internet tandis que les parents démocratiques et permissifs sont un facteur de protection. Ceux-ci concluent que les pratiques d'autorité parentale de moindre qualité sont un prédicteur fiable des problématiques liées aux NTIC. Il faut souligner que cette étude a été réalisée en Iran et que les différences culturelles sont majeures avec les contextes occidentaux.

Valcke, Bonte, De Wever et Rots (2010) rapportent que le style parental influence l'usage d'internet du parent, son attitude face aux NTIC ainsi que son expérience et que leur usage des NTIC influe par la suite de manière significative sur celui de leur jeune. Cette étude illustre que le style permissif produit les jeunes utilisant le plus les NTIC tandis que ceux dont les parents ont un style autocratique les utilisent le moins.

Dans leurs études Dogan, Bozgeyikli et Bozdas (2015), tout comme Valcke, Bonte, De Wever et Rots (2010), rapportent que la majorité des parents sont de style autocratique. Les styles parentaux ne constituent certes pas une réponse universelle aux problématiques pouvant surgir de l'utilisation des NTIC par les adolescents (Eastin, Greenberg & Hofschire, 2006), puisqu'il serait impossible de simplement dire aux parents d'adopter un style plutôt qu'un autre pour éviter tous les problèmes potentiels.

Cependant, c'est un outil permettant une orientation rapide et efficace lorsque l'on désire observer la relation parent-enfant par rapport à un phénomène social. Dans le cadre de cette recherche, cela a permis de catégoriser quels outils sont utilisés par quel genre de parents.

2.3. Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel est élaboré à partir des connaissances provenant de l'approche systémique d'une part, et des études sur les rôles, modes d'encadrement et styles parentaux, d'autre part.

2.3.1. Éléments du cadre théorique reliés à la perspective systémique

Au regard de l'approche systémique, le cadre théorique comprend deux dimensions majeures. La première a trait aux divers systèmes présents dans une famille. La deuxième dimension est constituée des règles familiales détaillées dans l'approche systémique par Satir (1983).

2.3.1.1. Systèmes présents dans une famille

Les divers systèmes en œuvre dans une famille ont été pris en compte en explorant d'abord le cercle parental et personnel du parent rencontré, son utilisation des NTIC et ses connaissances en cette matière. Cette façon de faire a permis de départager celles plus

théoriques provenant de l'extérieur (p. ex., des amis ou de la famille éloignée), de celles empiriques reliées à son expérience personnelle. Ensuite, la même stratégie a été employée au niveau des adolescents, en commençant par recueillir le point de vue des parents rencontrés sur l'utilisation des NTIC par les adolescents en général pour ensuite évoquer la situation de leurs propres enfants.

2.3.1.2. Règles familiales et approche systémique

Dans l'approche systémique, les caractéristiques des règles familiales, notamment le degré de sévérité, la confiance et l'autonomie accordée au jeune, le respect de la vie privée et le degré de rigueur utilisé pour appliquer ces règles, sont tous des indices qui permettent d'identifier le style parental. Ainsi, la règle parentale nous informe sur le style parental selon l'ouverture du parent, le niveau de communication, la liberté laissée au jeune et les attentes implicites du parent.

Satir (1983) indique que les systèmes parentaux avec des règles strictes et peu flexibles s'apparentant au style autocratique sont plus à risque de vivre des problématiques, comme l'usage de drogue, en raison du manque d'estime de soi conféré au jeune par la famille. Au contraire, les études plus récentes de Dogan *et al.* (2015) et de Valcke *et al.* (2010)

mettent en évidence plutôt que ce sont les familles de style désengagé qui sont les plus vulnérables. Il est intéressant de comparer les données recueillies dans le cadre de cette étude aux autres recherches utilisant cette variable puisque les résultats sont variés et ne vont pas toujours dans la même direction.

2.3.2. Éléments du cadre théorique reliés aux rôles, modes d'encadrement et styles parentaux

Grossbart, McConnell, Pryor et Host (2002) indique que les parents de style plus ouverts et chaleureux, tel démocratiques et permissifs, seront plus réceptifs à la socialisation inversée provoquée par l'arrivée des NTIC. En effet, ceux-ci de par leur plus grande communication avec leurs enfants, reçoivent de manière positive les connaissances de l'enfant et ne sentent pas leur autorité affaiblie par un renversement des rôles d'éducateur et de guide ou l'apparente position de force de leur jeune par rapport aux NTIC. Les parents démocratiques et permissifs sont notés comme intéressés à apprendre de leurs enfants même s'ils considèrent leurs propres connaissances comme égales ou supérieures. En comparant le style parental relevé, les rôles apparents joués par chacun et la présence de problématiques reliés à l'utilisation des NTIC, des observations relationnelles entre ces éléments est possible.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans cette section, après une présentation de la perspective scientifique où se situe la recherche, ses objectifs et les questions de recherche en découlant sont présentés. Les principaux éléments du cadre théorique élaboré permettent ensuite de dessiner le cadre d'analyse de l'étude. Après quoi, les paramètres opératoires qui l'ont guidé sont décrits, c'est-à-dire la population à l'étude, la stratégie de recrutement des sujets, la collecte de données ainsi que les techniques et les instruments sélectionnés pour exécuter l'action. Le chapitre se conclut avec la présentation de la méthode d'analyse des données qualitatives retenues dans le cadre de la recherche et les considérations éthiques relatives à sa réalisation.

3.1. Stratégie de recherche

Considérant qu'une des caractéristiques principales des NTIC est leur évolution constante et à grande vitesse, il devient difficile de tirer des conclusions à long terme s'appliquant à un vaste groupe de la population. Cela en fait donc un terrain laborieux pour la recherche car les données produites ne sont probantes que durant une courte période. En fait, Karpf (2012) rapporte que les sciences sociales sont mal outillées pour faire face à un phénomène mutant aussi rapidement que les NTIC. Selon cet auteur, les recherches majeures avancent à un rythme glaciaire, passant par de nombreuses étapes ardues telle l'application pour les subventions de recherche, la collecte de donnée, l'écriture, la révision par les pairs et la publication. Le résultat est une étude souvent obsolète dès sa publication. Le problème

est important pour la recherche sur les adolescents, Karpf (2012) indiquant qu'une recherche prend en moyenne cinq ans à produire, ainsi un projet publié en 2011 s'appuie sur des données récoltées en 2005-2006. En s'appuyant sur cet exemple, un adolescent de 12 ans au moment de la collecte de donnée est déjà rendu à 17 ans lors de la publication. La conclusion est que le principe de *Ceteris Paribus* guidant la répllication et généralisation des résultats d'une recherche, n'est pas capable de tenir la route face aux NTIC puisque dans ce laps de temps, la population et les outils ont changés, parfois drastiquement (Karpf, 2012).

Ce travail s'inscrit donc dans une perspective de recherche qualitative de type exploratoire. En effet, ce type de recherche permet d'acquérir des connaissances sur des problématiques qui sont peu détaillées au niveau de la recherche en général (Trudel, Simard & Vonarx, 2007). Pratiquement, ce domaine de recherche commence à peine à être défriché. Au Québec, beaucoup reste encore à faire, tel que démontré dans la recension de la littérature scientifique sur le sujet, qui ne comporte que très peu de travaux aux niveaux provincial et régional. Par conséquent, cette recherche n'a pas tenté de vérifier des hypothèses précises, mais a plutôt cherché à définir le phénomène en puisant dans le vécu personnel des sujets rencontrés, les parents. En effet, ce sont eux qui détiennent, dans leur expérience quotidienne de l'encadrement parental, les connaissances nécessaires pour tirer des conclusions sur ce phénomène relativement nouveau (Mucchielli, 1996).

3.2. Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette étude consiste à explorer les moyens utilisés par les parents dans l'encadrement des NTIC chez leurs adolescents, leurs modes de contrôle de leur utilisation et d'identifier les styles parentaux y correspondant, Les objectifs spécifiques sont : 1) dresser un portrait des connaissances générales que les parents ont des NTIC et des problématiques associées à leur utilisation; et 2) identifier les techniques et instruments utilisés par les parents pour accompagner les adolescents dans leur usage de ces technologies.

3.3. Questions de recherche

Les principaux questionnements s'énoncent ainsi :

- 1- Quelles sont les connaissances générales des parents en ce qui concerne l'usage des NTIC par leurs adolescents ?
- 2- Quel est le niveau de sensibilisation de ces parents face aux problématiques liées à ce type d'usage chez leurs jeunes ?
- 3- Quels sont les outils d'encadrement et les règles parentales utilisés au quotidien par ces parents pour contrôler l'usage des NTIC par leurs adolescents ?

3.4. Population à l'étude

Pour répondre aux questions de recherche reliées aux règles parentales et aux outils utilisés par les parents pour encadrer l'usage des NTIC par les adolescents, la population à l'étude est constituée de parents d'au moins un adolescent âgé entre 12 et 17 ans, résidant au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Ces familles doivent être en contact avec les NTIC, plus précisément avec les ordinateurs, internet ou les téléphones cellulaires intelligents. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de compter tous ces appareils à la fois dans la famille, la présence d'au moins un de ces outils au sein du foyer est nécessaire pour s'assurer que le parent puisse avoir une expérience personnelle d'encadrement de son enfant quand ce dernier est en présence des NTIC.

3.5. Stratégie d'échantillonnage et échantillon

Le recrutement des participants s'est effectué à travers le réseau personnel d'intervenants, collègues et amis du chercheur, plus particulièrement par le truchement des organismes *Centre d'intervention familiale Le Transit* et *Aide-Parent Plus*. Le directeur de

recherche a aussi apporté son aide pour le recrutement. Cependant, les participants recrutés de cette manière ne faisaient pas partie du cercle rapproché des collègues, partenaires professionnels ou clients de l'étudiant-chercheur. Dans un premier temps, les personnes qui fournissaient une référence à ce dernier devaient demander aux éventuels participants s'ils acceptaient que leurs coordonnées lui soient transmises.

Les participants recrutés ont été contactés par le chercheur une première fois par téléphone. Lors de cet échange téléphonique, des informations détaillées concernant les étapes et objectifs de la recherche, les procédures de collecte de données ainsi que celles assurant le respect de la confidentialité et de l'anonymat leur ont été communiquées. Finalement, dix personnes ont confirmé leur intérêt pour participer à la recherche et un rendez-vous a été pris avec chacune afin de réaliser l'entrevue.

L'échantillon est constitué de dix parents, dont deux parents faisant partie de la même famille. Une présence égale des deux sexes, tant chez les parents que chez les adolescents qu'ils encadrent, était privilégiée, mais n'a pu être atteinte. Les enfants ne faisaient pas partie de l'échantillon. Les deux parents d'une même famille ont été rencontrés séparément. L'échantillon de type non-aléatoire était composé de volontaires. Comme ce type d'échantillon est considéré comme moins fiable car moins représentatif de la population à

l'étude en raison que les volontaires sont souvent motivés par le sujet de recherche, certains moyens ont été utilisés pour améliorer la représentativité de l'échantillon :

- le sujet a été présenté en termes exacts, mais vagues pour réduire au maximum les biais propres à l'échantillonnage de volontaires ;
- tous les volontaires présentant les caractéristiques recherchées ont été acceptés et aucune forme de sélection n'a été effectuée.

Concrètement, ces préoccupations se reflètent dans l'ouverture aux divers types de familles et dans les critères de sélection très ouverts retenus pour les fins de l'étude. Plus précisément, les critères d'inclusion étaient : 1) être parent dans une famille avec au moins un adolescent âgé entre 12 et 17 ans vivant à la maison et 2) être parent dans une famille dont l'adolescent possède un ordinateur avec une connexion internet ou un téléphone cellulaire intelligent. Étaient exclues les familles dont les parents sont séparés ou divorcés et qui ont la garde partagée de leurs enfants à hauteur d'une semaine sur deux. La justification de ce critère d'exclusion est l'impact d'un divorce sur la validité des données recueillies, le parent pouvant être réticent à partager les problèmes vécus par l'enfant post-divorce ou encore ne pas être au courant des problématiques vécues par l'enfant lorsqu'il est sous la garde de l'autre parent (Moyer, 2004).

3.6. Stratégie de collecte de données

Le choix de procéder à des entretiens semi-dirigés s'explique par le besoin d'un accès à un vécu personnel qui aurait été limité par des questions fermées ou un entretien plus dirigé (Mayer, Ouellet, St-Jacques & Turcotte, 2002). Aussi, le parent devait se sentir libre de partager tout vécu qu'il croyait pertinent en fonction du cadre plus souple d'une entrevue semi-dirigée. De plus, la recherche étant de type exploratoire, nous ne savions pas exactement quelles informations allaient ressortir des rencontres. Un questionnaire écrit est, généralement, plus efficace pour valider des hypothèses précises et fixes (Mayer et Al., 2002). Comme le parent était la source d'information principale, il valait mieux lui laisser la place dont il avait besoin pour s'exprimer en évitant de le brider dans son expression. En effet, Mayer et ses collègues (2002) soulignent que l'entretien semi-dirigé permet aux chercheurs un accès à des informations riches en détails, au niveau des expériences personnelles et des opinions, en particulier lorsqu'on s'intéresse au processus et aux pratiques des individus.

3.6.1. Instruments de collecte de données

En suivant la démarche qualitative standard définie par Patton (2002), un guide d'entretien a été créé à partir du cadre conceptuel de l'étude.

3.6.1.1. Guide d'entretien

Le guide d'entretien semi-dirigé est élaboré principalement autour de deux dimensions (Annexe A). Dans un premier temps, des questions sont posées afin de pouvoir dessiner un portrait des connaissances et usages des NTIC de la part des parents rencontrés afin de comprendre la place qu'elles occupent dans leur vie de tous les jours. Les questions de cette section du guide permettent également de saisir ce que les parents connaissent en général au sujet des problématiques reliées à ce type d'utilisation (questions de recherche 1 et 2). Dans un deuxième temps, sont abordés l'utilisation des NTIC par les jeunes telle que perçue par les parents et l'encadrement que ces derniers effectuent de cet usage. Cette section permet, selon la perception de leurs parents, de mieux cerner l'usage des NTIC par les adolescents et d'identifier les problématiques vécues par ceux-ci en lien avec cette pratique. Elle contribue finalement à dresser l'inventaire des techniques d'encadrement utilisées par les parents (question de recherche 3).

3.6.1.2. Questionnaire sociodémographique

Lors de l'entrevue, les données sociodémographiques ont été recueillies par l'entremise d'un bref questionnaire comprenant une douzaine de questions fermées. Les réponses ont fourni du matériel supplémentaire à fin d'analyse en permettant une meilleure

connaissance des types de familles rencontrées et l'établissement d'un profil des répondants. Les informations recherchées touchaient donc la composition de la famille, l'âge des membres, le statut civil des parents, le revenu annuel de la famille, etc. Cette section incluait des questions supplémentaires touchant plus particulièrement les NTIC en ce qui a trait aux appareils possédés et au temps réservé à l'utilisation de ces derniers par le parent ainsi que par l'adolescent (Annexe B).

3.6.2. Méthode d'analyse des données

Les données recueillies à fin d'analyse ont comme point d'origine le vécu rapporté par les sujets rencontrés lors des entretiens. L'objet de l'analyse est donc le contenu manifeste des propos des sujets participants (Mayer, R., et Saint-Jacques, M.- C. (2000). Pour recueillir ces données, les entretiens ont été enregistrés. Comme l'explique Poland (1995), une analyse scientifique en profondeur du contenu des entrevues nécessite dans un premier temps d'en faire une transcription exhaustive, ce qui donne accès aux informations transmises par les sujets. Cette transcription des données en verbatim est réalisée en reproduisant autant que possible les propos exprimés par les parents, dans l'objectif de ne pas en diminuer ou en changer le sens. Ainsi, les mots utilisés sont rapportés tels quels, mais aussi les vocalisations involontaires comme les hésitations, silences et éclats de rire. Ces éléments sont importants puisque cette recherche est de nature qualitative, ces indices permettent de mieux saisir le

sens des propos (Poland, 1995). À partir de l'écoute des enregistrements et des transcriptions des rencontres, une première analyse de contenu des échanges a été effectuée.

Dans un second temps, l'analyse des transcriptions s'est faite à l'instar de l'analyse de contenu conventionnelle. Pour réaliser cette analyse, les informations contenues dans les transcriptions ont été recoupées en catégories et codées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative pour les méthodes mixtes QDA miner 3.0 (Provalis Research, 2007). Selon L'Écuyer (1987), « chaque catégorie est une sorte de dénominateur commun auquel peut être ramené tout naturellement un ensemble d'énoncés sans en forcer le sens ». Dans le cadre de la présente recherche, le contenu des entrevues a donc été découpé en unité de sens pouvant varier d'une phrase à un ou deux paragraphes. Cette façon de faire a permis de faciliter les recoupements entre les informations données par les participants et d'identifier les thèmes récurrents (Merriam, 1998). Ce processus est essentiellement instinctif, mais il est naturellement conditionné par le sens explicite donné par le sujet lui-même à son expérience (Merriam, 1998). Après avoir regroupé les thèmes similaires, ceux-ci ont finalement été confrontés aux variables retenues pour l'analyse issues du cadre théorique (Merriam, 1998). Ces variables sont les quatre classes de problématiques, les quatre styles parentaux et les règles familiales et leurs caractéristiques selon l'approche systémique.

3.6.3. Déroulement des entretiens de recherche

La période de collecte de données s'est échelonnée sur quatre mois, soit de mai à septembre 2012. Une fois la prise de contact effectuée avec les sujets, ils ont été rencontrés individuellement lors d'entretiens semi-dirigés d'environ 90 minutes. Les personnes ayant consenti à faire partie de l'échantillon ont été rencontrées à un moment et dans un lieu réunissant certains critères permettant de respecter les conditions de confidentialité prescrites pour la réalisation de la recherche (calme et discrétion). Les entrevues se sont déroulées chez les répondants ou sur leur lieu de travail. Les parents ont été rencontrés à une seule reprise lors d'un entretien semi-dirigé d'une durée d'environ une heure trente. La première étape de l'entrevue consistait à lire avec le participant le formulaire de consentement, s'assurer de sa bonne compréhension de celui-ci et à faire signer le document. Il était par la suite appelé à répondre aux diverses questions ouvertes du guide d'entretien. Dans un troisième temps, le participant était invité à remplir le questionnaire sociodémographique.

3.7. Considérations éthiques

Tout d'abord, le projet a été soumis au comité d'éthique à la recherche (CÉR) de l'UQAC pour s'assurer de sa conformité et de sa légalité et a été approuvé (Annexe C). Les participants ont été assurés que toutes les mesures seraient prises afin d'assurer la confidentialité et l'intégrité des répondants. Lors de l'entrevue, un formulaire de consentement général leur a été lu, ils devaient ensuite le signer pour confirmer leur engagement dans le processus de recherche (Annexe D). Le chercheur a informé les participants de la durée maximale de l'entretien. En respect avec les principes de l'éthique en recherche, les participants se sont fait expliquer qu'ils pouvaient en toute liberté ne pas répondre à une ou plusieurs questions lors des entrevues et ne pas compléter tout ou partie du questionnaire sociodémographique. Aussi, la possibilité de se retirer en tout temps du processus de recherche, et ce, sans préjudice, a été mentionnée aux répondants. Aucun participant ne s'est prévalu de cette option au cours de l'étude. Il leur a été également spécifié qu'en dehors du chercheur et de son directeur de recherche, personne n'aurait accès aux données confidentielles et que celles-ci seraient conservées dans un dispositif sécurisé. Les enregistrements audio, les transcriptions et les questionnaires sociodémographiques remplis le seraient dans un classeur sécurisé par une serrure dont seulement le chercheur possèdera la clé, tandis que les données des entretiens en format électronique seraient stockées dans un dossier protégé par un mot de passe, dans son ordinateur personnel, lui-même sécurisé. Les participants étaient également informés qu'aucune donnée électronique ne contiendrait de

renseignements personnels permettant de les identifier. Les formulaires de consentement dument signés seraient quant à eux conservés séparément, sous clé, dans le bureau du directeur de recherche. Concernant la conservation des renseignements personnels, l'étudiant-chercheur indiquait à la personne interviewée qu'ils seraient détruits sept ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas d'identifier les participants seraient conservées après cette date, le temps nécessaire à leur utilisation. De plus, le nom des personnes ayant accepté ou refusé de participer au projet ne figurerait sur aucun des documents utilisés. Enfin, les participants ont été informés qu'ils pourraient avoir accès aux résultats de la recherche par l'entremise de ce mémoire ou d'articles qui seront publiés dans des revues scientifiques ou professionnelles.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans cette section, les résultats ayant ressorti lors de l'analyse des entrevues sont présentés en cinq points. Le portrait sociodémographique des participants est détaillé puis les technologies utilisées par les parents et les adolescents ainsi que leur usage général des NTIC selon la perception des premiers sont présentés. Ensuite, les techniques d'encadrement adoptées par les parents sont exposées, ainsi que les styles parentaux relevés chez ceux-ci. Enfin, les quatre classes de problématiques reliées aux NTIC sont traitées telles que vécues par les familles selon la perception des parents toujours.

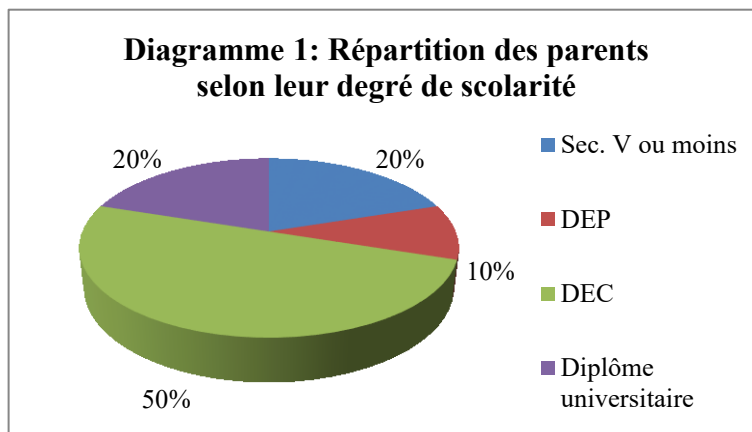
4.1. Portrait sociodémographique des participants

Pour la réalisation des entretiens semi-dirigés, dix familles ont été rencontrées (n=10). Parmi celles-ci, sept parents sont des mères et trois des pères. En ce qui a trait au statut marital, la majorité des parents rencontrés sont mariés ou conjoints de faits (n=7) et une minorité sont divorcés avec la garde des enfants à temps plein (n=3). Plus de la moitié des participants (n=6) ont plus de 40 ans tandis que quatre parents sont dans la trentaine. Le tableau 1 présente la répartition des parents selon l'âge et le sexe.

Tableau 1 : Répartition des parents selon l'âge et le sexe

	Entre 31 et 39	Entre 40 et 49	50 et +
Homme	1	1	1
Femme	3	3	1

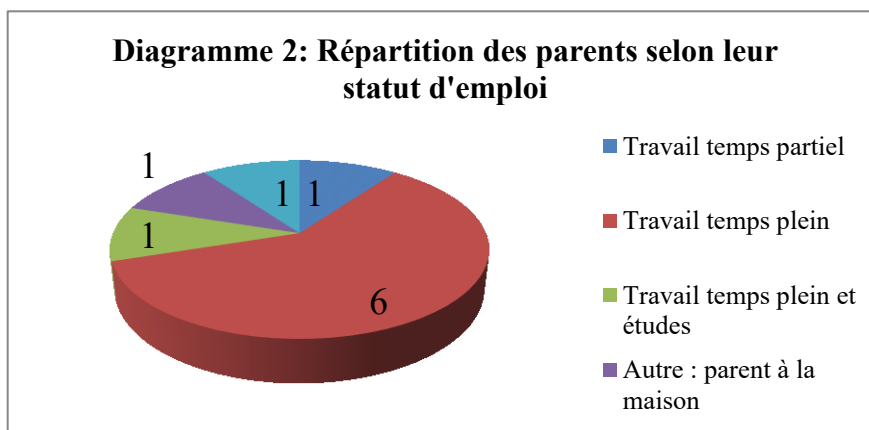
La moitié des parents ont terminé leur scolarité au niveau du Cégep et sont titulaires d'un Diplôme d'études collégiales (DEC) tandis que deux parents ont obtenu un diplôme universitaire. Deux parents ont un secondaire V ou moins et un a complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) (Diagramme 1).



Ces niveaux de scolarité s'accompagnent de revenus personnels différents. Cependant, comme c'est le revenu familial qui est important au niveau systémique, c'est celui-ci qui est pris en compte. En effet, c'est le revenu familial qui est le meilleur indicateur économique pour la possibilité d'achat plutôt que le revenu d'un seul parent (Banque du

Canada, 2012). Des huit familles rencontrées, plus de la moitié (n=6) ont un revenu familial supérieur à 40 000\$ par année, tandis que deux se situent entre 20 000\$ et 29 000\$ et une inférieure à 20 000\$. Trois familles vivent donc en dessous du seuil de faible revenu fixé à 41 000\$ par Statistique Canada (2014) pour une famille de quatre. Un parent a refusé de répondre à cette question.

Aux fins d'analyses, il est important de comprendre dans quelle mesure les parents rencontrés sont présents à la maison. Il appert qu'une majorité d'entre eux (n=6) ont un emploi à temps plein. Un parent est toujours aux études tout en occupant un emploi à temps plein tandis qu'un autre à un emploi à temps partiel, qu'un est travailleur autonome, un parent est employé à temps partiel et un dernier reste au foyer (Diagramme 2).



En ce qui a trait à la composition des familles, plus de la moitié des participants (n=6) ont un adolescent à la maison tandis que les autres (n=4) en ont deux.

4.2. Matériel possédé par les parents et les adolescents et usage des NTIC

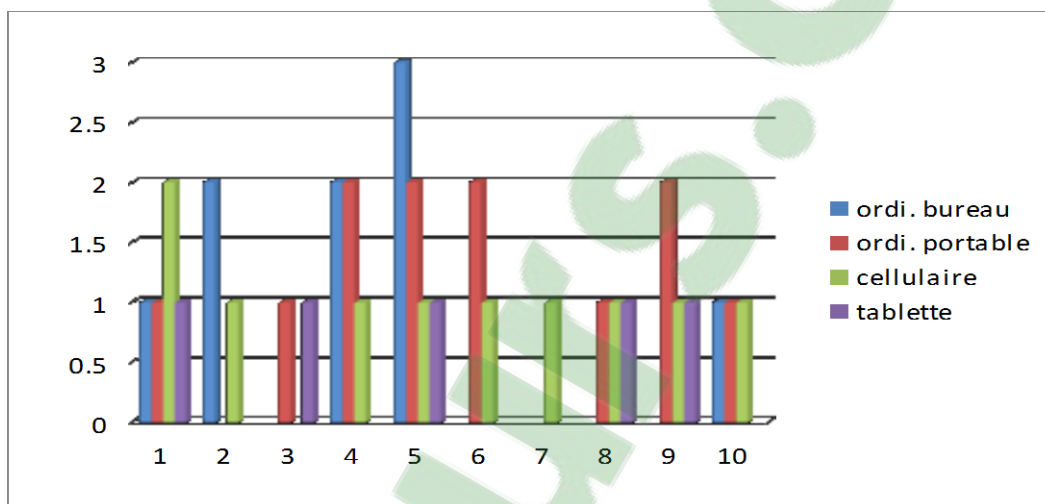
Afin d'avoir une idée des connaissances et du degré d'habileté avec les NTIC, il faut savoir quels outils médias ceux-ci utilisent sur une base régulière. C'est pourquoi cette section détaille le matériel et le temps passé sur chacun des appareils.

4.2.1. Chez les parents

Il est possible d'observer certaines tendances au niveau du matériel présent chez les parents (Diagramme 3). Tout d'abord, aucune famille ne possède l'ensemble des matériels répertoriés. Une seule ne possède pas d'ordinateur, mais utilise un téléphone intelligent. Toutes les autres ont soit un ordinateur de bureau, soit un ordinateur portable. On dénombre neuf ordinateurs de bureau pour douze portables. Également, un seul parent ne possède pas de téléphone cellulaire, optant plutôt pour une tablette numérique tactile. Cette dernière est présente quant à elle dans la moitié des familles. Globalement, les familles possèdent entre

un et sept appareils électroniques permettant l'utilisation des NTIC, avec une moyenne de 3,5 appareils par famille.

Diagramme 3 : Matériel possédé par les parents



Les parents font un usage personnel et professionnel des NTIC au quotidien. Ils utilisent ce type de technologie en moyenne 31,7 heures par semaine et le font sur diverses plateformes, avec un minimum de 7 heures et un maximum de 65 heures hebdomadaires réservées à cet usage. En moyenne, ils utilisent durant les 31,7 heures qu'ils consacrent hebdomadairement à l'utilisation de leurs appareils électroniques principalement l'ordinateur (25 heures), le cellulaire (4,4 heures) et la tablette numérique tactile (2,1 heures). Le tableau 2 illustre l'utilisation des NTIC par les parents, selon le matériel utilisé ainsi que le total hebdomadaire des heures passées à s'en servir.

Tableau 2: Répartition des heures passées par les parents à utiliser les NTIC selon le type de matériel

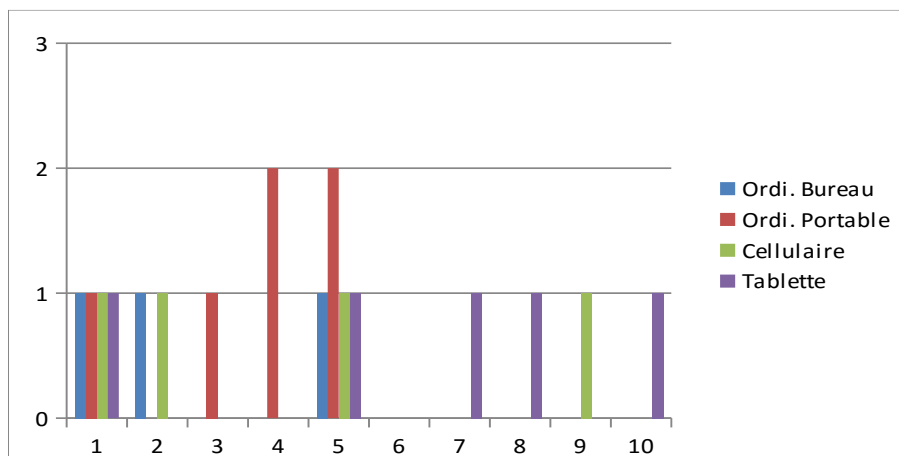
Parent	Heures ordinateur	Heures cellulaire	Heures tablette	Total
1	30	0	0	30
2	5	2	0	7
3	65	0	0	65
4	35	0	0	35
5	30	5	15	50
6	20	0	0	20
7	35	7	0	42
8	12	8	3	23
9	5	2	3	10
10	15	20	0	35
Moyenne	25,2	4,4	2,1	31,7
Écart-type	17,2	5,9	4,4	16,9

4.2.2. Chez les adolescents

C'est un portrait différent qui est fait au niveau statistique pour les adolescents. Cette section fournit des éléments de réponses touchant la question de recherche 1 sur les connaissances générales des parents à propos l'usage NTIC par leurs adolescents.

Parmi les familles rencontrées, une seule ne fournit aucun appareil pour usage personnel aux adolescents. Cinq familles ont un ou plusieurs adolescents qui possèdent un ordinateur, de bureau ou portable, et qui l'utilisent à des fins personnelles. La moitié des familles (n=5) donne accès à un téléphone cellulaire personnel à leur adolescent et, dans la même proportion, elles leur permettent de posséder une tablette numérique tactile. Au total, les adolescents comptabilisent 18 appareils électroniques permettant l'usage des NTIC à des fins personnelles, soit une moyenne de près de deux par famille, avec un minimum de un (1) et un maximum de cinq (5). Les appareils utilisés par les adolescents sont illustrés dans le diagramme 4.

Diagramme 4: Matériel possédé ou réservé à l'usage des adolescents



L'ordinateur portable est l'appareil le plus utilisé, suivi du cellulaire, de la tablette numérique tactile et de l'ordinateur de bureau. Ces chiffres doivent prendre en considération le nombre d'enfant par famille, les répondants 1, 3 et 4 ayant deux adolescents et le répondant 5 en ayant trois.

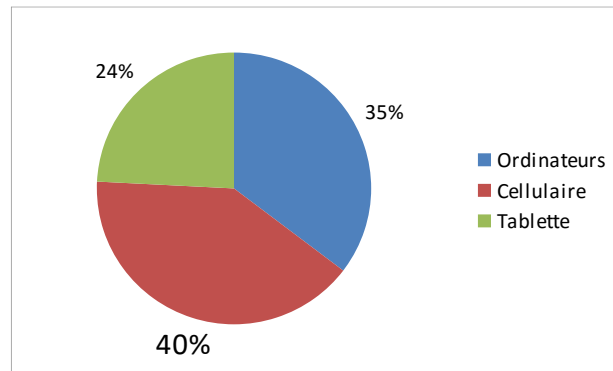
Selon les parents interrogés, les adolescents de leur famille consacrent en moyenne 30 heures hebdomadaires à l'usage des ordinateurs de bureau et des portables, 34 heures au téléphone cellulaire et 20 heures à la tablette numérique tactile, pour une moyenne de 46,6 heures par semaine tout matériel confondu, avec un minimum de quatre (4) heures et un maximum de 218 heures pour un seul adolescent. Le tableau 3 présente la répartition du temps que les adolescents consacrent aux NTIC selon le média utilisé. Il faut noter que ces chiffres représentent l'utilisation moyenne par adolescents et sont donc indépendant du nombre d'adolescent par famille.

Tableau 3: Utilisation des NTIC par les adolescents selon le nombre d'heures consacrées par semaine

Parent	Heures ordinateur	Heures cellulaire	Heures tablette	Total
1	50	168	0	218
2	1	7	0	8
3	30	0	0	30
4	4	0	0	4
5	30	10	25	65
6	20	0	0	20
7	0	0	28	28
8	0	0	30	30
9	0	4	0	4
10	30	0	30	60
Moyenne	30	34	20	46,6
Écart-type	17,0	48,8	13,1	60,5

Les adolescents passent près de la moitié du temps qu'ils consacrent aux NTIC sur un téléphone cellulaire (40 %). Ils utilisent un ordinateur portable ou de bureau dans un peu plus tiers de leur usage hebdomadaire. La tablette numérique tactile est utilisée plus rarement, soit dans un peu moins du quart des heures consacrées aux NTIC par semaine (24 %). La proportion du total d'utilisation dans une semaine pour chaque appareil est illustrée dans le diagramme 5.

Diagramme 5: Proportion du temps hebdomadaire consacré par les adolescents aux NTIC selon le type d'appareil



4.3. Connaissances et utilisation des NTIC par les parents et les adolescents

Nous avons souligné précédemment que les progrès techniques et scientifiques sont rapides et parfois drastiques. Aussi, dans une période relativement courte, on peut voir se succéder plusieurs générations de technologie. Il suffit de penser à ce que pouvait réaliser comme tâche ou loisir un ordinateur il y a 15 ans comparativement à ce que peut faire aujourd'hui une tablette numérique tactile pour comprendre à quel point les choses changent vite et en profondeur. Par conséquent, un point particulièrement important est la différence qui existe entre les parents et les adolescents en ce qui a trait aux connaissances relatives aux NTIC et à leur utilisation du matériel permettant d'y accéder.

En comparant l'utilisation faite par chacun, on constate que la différence entre parents et adolescents est grande. Notamment, les premiers utilisent le téléphone cellulaire très peu de temps comparativement aux autres appareils (8 %) tandis que les adolescents y ont recours massivement (41 %). Les parents n'ont pas changé leurs habitudes en regard de la manière d'accéder à internet, ils restent des utilisateurs de l'ordinateur, de bureau ou portable, dans une proportion massive de 85 %, les jeunes y passant quant à eux 35 % de leur temps d'utilisation des NTIC. Finalement, les parents utilisent la tablette numérique tactile de manière marginale (7 %) tandis que leurs enfants l'utilisent pour le quart du total des heures hebdomadaires durant lesquelles ils accèdent aux NTIC.

Cet usage peu élevé de la génération récente des NTIC par les parents se traduit par une méconnaissance de ces nouveaux médiums qui s'est dite de manière franche lors de certains entretiens.

« Oh, moi je connais juste mon petit ordinateur, je vais sur Facebook et Ebay et des affaires de même, les affaires de base. » (Entretien 1)

« Je ne suis pas très technologie à part mon usage au bureau. » (Entretien 3)

« On a un téléphone intelligent (...), mais on s'en sert plus ou moins. Je ne connais pas grand-chose là-dedans. » (Entretien 6)

Lorsqu'ils comparent leurs connaissances des NTIC à celles de leurs enfants, incluant leur côté technique et matériel ainsi que l'usage potentiel de celles-ci, les parents ont une

opinion partagée. Si certains indiquent clairement le retard qu'ils accusent sur les adolescents qui se trouvent à la maison, d'autres se disent plus en mesure de suivre. Certains commentaires illustrent cette variable importante de la perception des parents du niveau de leur compétence, réelle ou perçue, en ce qui a trait à l'utilisation des NTIC. Un parent a une réaction révélatrice lorsqu'il évalue son savoir général sur les NTIC en fonction des connaissances de son jeune en la matière : « Hey non, non, non! Je ne connais même pas le (...) huitième [de ce qu'il connaît] (parent 1) ». Un autre parent va un peu plus loin en soulignant que ses enfants font partie d'une génération qui a grandi avec la technologie, étant donné le rythme effréné de son développement. Selon lui, c'est une génération connectée en permanence, et ce, depuis longtemps.

« Mes enfants m'en montrent encore, quand y'a des choses que je connais pas (...) Eux autres, c'est quasiment inné là. Je regarde ma fille, elle a commencé à trois ans sur l'ordinateur et elle me montrait déjà des choses que je ne savais pas encore. (...) C'est un groupe d'âge qui a été élevé là-dedans et ils en connaissent plus que nous autre, en tout cas avec mes enfants, c'est ça! » (Entrevue 2)

La moitié des parents (n=5) ont estimé leur niveau de connaissances et de compétences en lien avec les NTIC comme étant inférieur, parfois de façon notable, à celui des adolescents qu'ils élèvent tandis que trois se voient, au mieux, comme leurs égaux. Deux parents se sont dits plus connaisseurs que leurs jeunes. Ces derniers précisent que c'est dans des aspects précis des NTIC, comme la recherche d'information, qu'ils ne parviennent pas à suivre les développements récents de la technologie (entrevue 6). Seulement trois parents sur

dix se sont dits mieux outillés que leurs jeunes sur un point précis, tel la réseautique (entrevue 5) ou les médias sociaux (entrevue 8).

En regardant le portrait de ces trois parents, il ressort quelques caractéristiques communes. Tout d'abord, les trois sont des hommes et ce sont les seuls parents qui utilisent les NTIC pour autre chose que le travail. C'est une différence importante puisque l'usage pour le plaisir est presque absent des utilisations des autres parents rencontrés. À l'instar de ce répondant, les pères interrogés mentionnent qu'ils ont introduit les nouvelles technologies dans leur quotidien par plaisir plus que par obligation.

« Pour les loisirs, par exemple la musique, j'ai toute ma musique sur le nuage, sur le Cloud donc (...) J'ai accès à ma musique et c'est le genre de chose que j'adore. Les loisirs, ça commence par la musique, les films, le cinéma, même le cinéma, évidemment quand je pars en voyage. [Quand] c'est un long voyage, j'ai cinq ou six films sur ma tablette, alors, si je m'ennuie un peu ou si les films qu'on me propose ne me plaisent pas, j'ai mes films et j'ai ma musique. Je ne suis pas un gros joueur, mais je joue quelques petits jeux pour passer le temps. J'ai un tas d'application, j'aime les sports, alors je lis beaucoup de journaux. Avant j'étais abonné à des journaux papiers, journaux que j'ai maintenant sur ma tablette. » (Entrevue 5)

Si cette utilisation ouverte au loisir et au plaisir permet aux parents de se sentir beaucoup moins déconcertés par les NTIC, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ont plus de facilité dans l'encadrement de leurs adolescents en lien avec cet usage. Par contre, il appert que ces parents se sentent plus confiants envers les NTIC que les autres. Et, plutôt que de les percevoir comme « étrangères » et « nuisibles », cette confiance dans leurs connaissances

des technologies et le fait qu'ils les utilisent à d'autres fins que professionnelles semblent les renforcer positivement dans leurs interventions auprès des jeunes qu'ils encadrent. Ce point est appuyé par un parent qui parle de sa capacité à intervenir sur les NTIC, en soulignant que : « ouais, je n'ai pas peur de ça » (entretien 8) ou un autre qui met l'accent sur le fait que : « quand tu connais tes affaires, ben, tu n'as pas de problème » (entretien 1).

4.4. Répertoire des techniques d'encadrement de l'utilisation des NTIC

Il appert que les parents ciblent sensiblement les mêmes éléments et éprouvent les mêmes problèmes lors de l'application des règles d'encadrement qu'ils édictent. Cette section permet de répondre à la question de recherche 3, soit : quels sont les outils d'encadrement et les règles parentales utilisés au quotidien par ces parents vis-à-vis de l'usage des NTIC par leurs adolescents ?

Un point d'intérêt de cette recherche est de considérer l'impact des styles de famille et d'autorité parentale sur cet usage des NTIC par les adolescents. Les extraits d'entrevue interprétés comme étant typique d'un certain style parental selon les critères spécifiques de

chacun de ces styles tels que décrits dans le cadre théorique a permis d'avoir une représentation du style majoritaire chez chacun des parents.

Le style autocratique est le style le plus présent chez les familles rencontrées. En effet, cinq familles sur dix, soit les deux tiers d'entre elles (n=6) présentent des segments d'entrevue correspondant aux caractéristiques autocratiques tandis que deux familles répondent au style démocratique. Chacun des autres styles, soit désengagé et permissif, sont représentés chacun par une famille. Les styles parentaux viennent donner un ton particulier aux techniques d'encadrement utilisés par ceux-ci.

Aspect le plus tangible, observable et premier champ d'intervention parentale, le temps consacré aux NTIC est le principal cheval de bataille dans les familles. C'est un aspect nommé par l'intégralité des parents rencontrés (n=10), bien que les paramètres de ce qu'est le temps d'utilisation moyen normal par les adolescents ainsi que la conception de ce que serait l'idéal comme temps maximum consacré aux NTIC varie considérablement d'un répondant à l'autre.

Cette idée de l'utilisation normale est définitivement un concept flou pour l'ensemble des parents, variant selon plusieurs critères. L'âge de l'adolescent est rapporté par un peu plus

de la moitié des parents (n=6) comme un facteur modulant de manière importante le temps alloué aux NTIC. Pour ces répondants, il module l'utilisation des technologies de la même façon qu'il influence le reste de l'horaire de l'enfant, comme par exemple, l'heure de son coucher qui est retardé plus il vieillit. Cependant, bien qu'ils utilisent cette notion à maintes reprises, aucun parent n'est capable de fournir des chiffres précis concernant ce qu'ils considèrent comme étant une utilisation normale des NTIC, et ce, même lorsqu'ils sont questionnés explicitement sur cet aspect.

Le temps d'utilisation maximum est aussi une idée nommée et, bien que variable, une part importante de parents la lie directement avec le reste de l'horaire quotidien et la routine scolaire. Pour plusieurs parents (n=4), la période d'utilisation des NTIC se termine au coucher en vue de l'école le lendemain tandis que pour deux parents, c'est une limite précise d'une heure par soir d'école qui est prescrite.

Cependant, les parents sont tous d'accord sur la difficulté de maintenir le contrôle sur le temps d'utilisation de leurs jeunes. Le fait que les appareils soient mobiles complique considérablement la tâche de calcul du temps passé à utiliser les NTIC. Un parent explique la problématique de la manière suivante.

«On n'a pas juste ça à faire toujours, regarder ce qui font... Fek, on se ramasse qu'on s'aperçoit que ça fait deux heures que tu penses qu'ils font des devoirs ou qu'ils jouent à de quoi, mais sont sur la tablette. Le soir, ça se couche et ça fait du ipod jusqu'à minuit. Quand ils vont chez leurs amis, c'est le même problème. Le soir on écoute la TV en famille, mais eux sont sur le divan avec leur cellulaire. Fek, tu

sais jamais vraiment combien ils ont passé de temps la face dans leur écran».
(Entrevue 10)

Ce problème n'est évité que par les parents les plus rigides (n=3) qui limitent de manière stricte l'accès aux appareils, soit en refusant l'achat d'appareil mobiles, soit en autorisant l'accès dans un lieu précis.

Une autre stratégie d'encadrement est la surveillance des activités fait par les jeunes sur les NTIC. La manière la plus commune (n=6) de procéder est le visionnement de l'historique de navigation, ainsi que la lecture intégrale ou épisodique des enregistrements de conversations (n=5). Certains parents tentent également de circonscrire l'utilisation, mobile ou non, lorsqu'ils sont présents et peuvent jeter un œil sur le contenu consulté ou les conversations en cours (n=3). Les parents rapportent que c'est un moyen lourd tant au niveau du temps nécessaire pour la lecture des historiques et des conversations que de la frustration que cela fait naître chez leur adolescent car ils prennent plus souvent qu'autrement cette vérification comme un viol de leur vie privée. Aussi, sur les cinq parents utilisant ce moyen, trois le font uniquement lorsque des problèmes surviennent. Par exemple, le parent 3 se penche sur l'historique de consultations de ses adolescentes que si une d'entre elles semble dérangée par quelque chose ou si la jeune a vu quelque chose de louche en naviguant et qu'elle le lui mentionne. Ce genre de moyen est controversé chez les parents et le respect de la vie privée de leur jeune est traité avec un certain extrémisme d'opinion. Le parent 8 a préféré

prévenir en affirmant catégoriquement que « je le sais que j'vais passer pour un nazi, mais moi ya rien de privé » tandis que le parent 5, bien que complètement à l'opposé du parent 8 au niveau du genre de moyen utilisé, parle dans les mêmes termes. Lors d'une réflexion, celui-ci se demande « (...) alors comment avoir une surveillance correcte sans avoir une dictature à la maison, moi je n'ai pas encore trouvé ». Enfin, un troisième parent emploie des allégories fascistes pour décrire la relation entre encadrement et vie privée en disant qu'elle sait que sa fille doit penser qu'elle est une nazie (entrevue 3).

Les logiciels de contrôle parental ne sont pas un moyen utilisé par les parents de l'échantillon. La raison évoquée est, comme l'explique le parent 5, que ces protections bloquent une vaste quantité de contenus qui, le plus souvent, n'a pas vraiment de raison de l'être. Ce type de blocage intempestif fait que le parent est sollicité fréquemment pour débloquer l'ordinateur à l'aide de son mot de passe.

Certains parents (n=2) misent sur une approche plus éducative, axée sur la communication et la confiance envers les capacités d'autorégulation des adolescents. Les contenus visionnés et le temps d'utilisation ainsi que les contacts et conversations sont laissés en grande partie entre les mains des adolescents, après un certain nombre de discussion qui se déroulent au fil du temps. Cependant, un des parents utilisant cette approche signale qu'il a dû se rabattre sur des moyens plus coercitifs puisque ses jeunes ne respectaient pas les

consignes (parent 3). Le second parent quant à lui exprime des doutes significatifs sur cette approche et l'assimile plus à un échec de ses capacités d'encadrement, même lorsque ses adolescents semblent respecter les règles et effectivement s'autoréguler (parent 5). Ce répondant exprime bien l'ambivalence que plusieurs autres adultes ressentent quant aux moyens d'encadrement qu'ils ont à leur disposition lorsqu'ils se questionnent sur « (...) le milieu entre la permissivité totale et l'état policier dans la maison » (entrevue 5).

Finalement, les parents 5 et 10 font mention d'un « truc », qu'ils n'utilisent pas, permettant de contrôler l'accès des appareils mobiles au réseau Wi-Fi. En entrant dans les paramètres du routeur sans fil, il est possible de voir les appareils s'y connectant et de sélectionner des heures durant laquelle ces appareils ne pourront pas se connecter au réseau sans fil. Ce moyen semble régler le problème important du manque de contrôle du temps d'utilisation, mais en raison de la difficulté technique (parent 10) et de l'impression que c'est une solution trop radicale (parent 5), les répondants ne semblent pas intéressés par cet outil.

Enfin, les parents avec le profil autocratique semblent à l'aise et remettent peu en question leur cadre et les décisions prises autour de celui-ci. Ils expriment toutefois une forme de désolation en lien avec le fait que les NTIC sont partout et qu'ils ne peuvent pas toujours en contrôler l'accès, en particulier quand celui-ci se fait chez les amis de leurs enfants. De manière opposée, les deux parents démocratiques sont les seuls parents à exprimer des doutes et à se remettre en question vis-à-vis des mesures disciplinaires qu'ils mettent en place. Ces deux

parents auraient tendance, selon eux, à vouloir hausser le niveau de contrôle exercé sur les activités en ligne de leurs adolescents, mais hésitent en raison du conflit qu'une telle posture risque de créer avec leurs valeurs plus démocratiques. Ils craignent de se voir « transformer en ogres » ou d'instaurer une « dictature à la maison » (parent 5). De leurs propres aveux, ces parents ambivalents pourraient rapidement devenir plus rigides si leurs jeunes rencontrent des difficultés en lien avec l'usage des technologies. Cependant, ils ne vivent pas de problématique majeure et les résultats de leur encadrement sont positifs, même si la confiance en leurs jeunes et envers leur propre cadre est parfois fragile

4.5. Présence des problématiques reliées aux NTIC

La recension de la littérature scientifique a permis d'identifier, quatre principales problématiques reliées aux NTIC. Dans les sous-sections subséquentes, ces dernières sont abordées selon la perception des dix parents rencontrés. Cette section permet de répondre à la question de recherche 2 soit : quel est le niveau de sensibilisation de ces parents face aux problématiques reliées à ce type d'usage chez leurs jeunes ?

4.5.1. Hypersexualisation

Tout d'abord, les parents ont semblé être sensibilisés à ce sujet et conscients de la présence de la pornographie en ligne, ainsi que de sa grande accessibilité. À l'instar de ce parent, ils ne se font guère d'illusion sur les moyens mis en place pour contrôler l'accès aux sites réservés aux adultes : « y'a aussi tout le contenu que tu peux voir. Tsé, les affaires pour adultes... Ils ont beau te demander si t'as 18 ans pour rentrer, l'ado, il est pas fou, il cliquera pas "non" » (entrevue 6).

Tous les parents rencontrés prennent pour acquis que leur fils en a regardé ou en regardera, tandis qu'ils accordent systématiquement le bénéfice du doute à leur fille.

Par contre, les adolescentes sont plus surveillées au niveau des interactions avec les autres usagers. En effet, les parents ciblent les réseaux sociaux et le contact avec les autres usagers du web - les garçons - comme premier danger qu'encourent leurs filles.

«Elles aiment ben ça mettre des nouvelles photos, pis voir combien elles vont avoir de likes. Pis voir qui va avoir le plus de likes. (...) Quand mes filles faisaient de la webcam avec des p'tits gars d'autres pays, j'aimais pas trop les commentaires que les gars leur faisaient. C'était assez osé par bout. Elles ont été... ramenées à l'ordre. S'ils vont sur des sites, genre... tchat en direct là. D'autres moyens de parler à du monde, pis là, y'a du monde genre du Brésil, pis là, ils se voient sur les caméras».
(Entrevue 4)

Encore une fois, de nouvelles technologies sont mises en lumière quand les parents évoquent la difficulté de vérifier ce que leurs adolescents font sur le web. De nouvelles applications ont fait récemment leur apparition et font fureur chez les jeunes. Comme l'explique un parent, un logiciel tel que *Snapchat* permet à deux personnes de s'envoyer des photos avec un court message. La particularité réside dans le fait que photos et messages sont effacés et impossible à consulter après une dizaine de seconde suivant l'ouverture du message. Les parents mentionnant cette application (n=3) semblent s'en méfier particulièrement puisque, selon eux, il devient quasiment impossible de contrôler les contenus envoyés par le jeune. Un parent exprime son mécontentement envers ce logiciel : « ce que j'aime pas là-dedans, c'est que je peux pas justement avoir un contrôle là-dessus. Je peux pas voir quelle photo qu'elle envoie, parce que tsé, ça dure 15 secondes. On dirait quasiment que ça été fait pour que les parents suivent pas » (entrevue 8).

Un seul parent témoigne des risques de laisser les adolescents seuls à eux-mêmes avec les NTIC.

« La GRC est venue chercher l'ordinateur à mon fils. Il avait été sur...ben ...avec des p'tites filles, là... Ils se déshabillaient pis tout ça. Il avait 14 ans. Ils sont venu, ça fait pas longtemps, pis j'étais même pas là. Ils ont passé une couple d'heures avec, ça a l'air. C'est pas plaisant! Il faut vraiment plus qu'il se montrent tout nus. Tsé, nous autres, on faisait ça en cachette, mais eux autres sont dans les ordinateurs. (...) Pis en plus, on n'était pas la fek que la police de ville a laissé une feuille, pis ils ont essayé de nous rappeler pour nous expliquer ce que ça voulait dire, qu'ils se montraient tout nus, pis toute. (...) Ça va passer en cour, mais ils étaient plusieurs là-dedans. Les p'tites jeunes filles, ca l'air c'est très jeunes (...) Une qui avait 15-16

ans, l'autre était encore plus jeune. Mais elles voulaient les p'tites filles là, elles se déshabillaient aussi. » (Entrevue 1)

4.5.2. Cyberintimidation

Tous les parents rencontrés (n=10) ont entendu parler de l'intimidation via les NTIC puisque ce thème a été fortement médiatisé, notamment à travers la publication de plusieurs cas de suicide causés par la cyberintimidation. De prime à bord, selon ce qu'en disent les répondants, d'être sensibilisés à cette problématique permet d'augmenter grandement leur niveau de vigilance à cet égard.

Les parents saisissent bien les caractéristiques des différences entre l'intimidation et la cyberintimidation. Tous les parents relatent des expériences d'insulte sur les réseaux sociaux, surtout à travers les commentaires publiés par d'autres utilisateurs sur leur profil personnel ou via du contenu publié par leur jeune ou leurs amis. Le parent 3 explique le rôle pivot des caméras dans la cyberintimidation en expliquant que : « mon plus jeune s'est fait photographié par un de ses amis, comme ça. Pis, sans demander la permission, il a passé ça sur Facebook et d'autres flots, c'étaient même pas des amis, mais ils ont passés des commentaires ». Le parent 6 souligne quant à lui le phénomène de l'anonymat qui renforce la possibilité d'intimider en bande : « sur internet, c'est beaucoup plus facile parce que tu n'as

pas la personne en face. Tu peux te ramasser une méchante gang contre quelqu'un ». Lorsque ces situations se produisent sur les réseaux sociaux, la présence des adultes suivant les profils des jeunes sur les réseaux sociaux n'est pas garant d'une intervention adéquate et mature de leur part. En effet, un tiers des répondants (n=3) relate que le rôle joué par le parent d'un autre jeune lors d'une dispute en ligne a été négatif. Le parent 7 illustre ce point de vue en relatant que « La mère (de l'enfant avec lequel sa fille communiquait) avait lu les conversations pis, elle s'était même mis à s'en mêler (...) pas pour faire l'arbitre, mais (...) pour dire que ma fille était pas fine ». Finalement, à l'instar de ce répondant, plusieurs parents ont souligné avec éloquence la différence fondamentale entre deux époques d'intimidation.

« Nous autres, avant, l'intimidation, c'était à l'école. Tsé, ça s'arrêtait là, à moins que tu rencontrais du monde dans le village. Là, asteur, ça commence à l'école, pis ça peut continuer à maison. C'est là que c'est dangereux. C'est dangereux parce que, avant mettons, t'arrivais à l'école pis tu pouvais, t'avais une gang de 20-30 personnes qui voyait ça. Là, asteur, t'as 500-600 amis qui peuvent le voir. Là, après ça, c'est un phénomène d'enchainement. Souvent, y'en a qui embarque avec ça là! Pis c'est là que c'est dangereux. » (Entrevue 8)

La connaissance générale des parents sur la cyberintimidation est donc présente. Cet aspect est un point majeur autour duquel s'articule l'intervention parentale lors de l'utilisation des NTIC puisque les parents sont très vigilants à ce sujet.

4.5.3. Cyberdépendance

À première vue, la cyberdépendance ne préoccupe pas les parents. Du moins ne la nomment-ils pas en tant que tel. Ce sont plutôt ses symptômes que les parents vont décrire. Plus précisément, leurs préoccupations portent sur le temps que leurs jeunes consacrent à l'utilisation des NTIC et sur les problèmes de communication que les NTIC engendrent avec ceux-ci.

Pour tous les parents rencontrés, le temps consacré par leurs adolescents à l'utilisation des NTIC fait l'objet de surveillance. Cependant, surveiller ne veut pas dire encadrer. Bien que ce soit un souci majeur, il est difficile pour eux de le contrôler. Un parent affirme, lorsqu'il parle de l'encadrement du temps consacré aux NTIC qu'il « (n'est pas) totalement à l'aise avec la perte de contrôle (qu'il ressent), par faiblesse et manque de moyens » (entretien 5). Le parent 3 indique quant à lui que la limitation du temps est un élément qu'il doit travailler encore. Finalement, un répondant insiste sur le défi que représente l'encadrement à l'ère de la mobilité : « comment veux-tu réussir à compter les heures qu'ils passent là-dessus quand tout est rendu mobile ? » (entretien 10). En définitive, il n'y a que quatre parents qui semblent à l'aise avec le temps consacré par leurs adolescents à l'utilisation des NTIC, et ce, notamment en raison des mesures drastiques qu'ils ont prises pour leur en limiter l'accès. Notamment, un répondant souligne qu'il refuse d'acheter un cellulaire à ses enfants avant

leurs 18 ans (parent 4). Plusieurs parents (n=4) mentionnent une dépendance élevée de la part de leurs adolescents envers les NTIC. Par exemple, le parent 8 indique que : « quand on y enlève sa tablette 2 ou 3 jours en punition, la première journée (sa jeune) shake quasiment ».

Le second front récurrent dans les préoccupations parentales qui crée une consternation partagée par pratiquement tous les parents (n=9) a trait à la dégradation des contacts humains au profit du format électronique, tant entre les jeunes qu'entre ceux-ci et leurs parents. À ce propos, il faut garder à l'esprit qu'une partie des observations tient plus du jugement de valeur se résumant à assumer que les communications électroniques sont intrinsèquement moins entières et valorisantes que la communication face-à-face ou, ironiquement, que le téléphone. Une autre facette de ce malaise est l'importance accordée aux communications par les NTIC. Un nombre important de parents (n=5) déplore le fait que les adolescents n'hésitent pas à couper une discussion avec quelqu'un en leur présence pour répondre à un message virtuel. Plus de deux tiers des répondants (n=8) évoquent une réaction négative lorsque leurs adolescents communiquent via les NTIC tandis qu'ils sont en présence d'une autre personne.

4.5.4. Problèmes de sécurité

Des quatre grandes classes de problématiques abordées, la sécurité est la moins présente dans le discours des parents rencontrés, et ce, tant au niveau des préoccupations que des situations rapportées. Un seul parent évoque un incident de type « fraude en ligne » vécu par son adolescent qui s'est fait piraté un compte de jeu en ligne et fait volé ses points servant à l'achat de matériel dans les jeux.

Au plan plus technique, les divers virus et logiciels espions sont peu prioritaires pour les parents et ne viennent à leur esprit que lorsque le matériel se dégrade au plan de la performance. Cependant, deux parents expliquent que ce genre de situation est beaucoup plus commun lorsque les enfants sont plus jeunes et qu'ils commencent à explorer les NTIC sur ordinateur. La méconnaissance des sites sécurisés et leur propension à télécharger des jeux gratuits en provenance d'internet ouvrent une porte aux logiciels malveillants.



4.6. Synthèse des résultats

En termes d'utilisation, les parents rencontrés utilisent hebdomadairement les NTIC 31 heures comparativement à près de 42 heures pour, leurs adolescents. Autre différence, les parents utilisent presque exclusivement l'ordinateur pour accéder au web tandis que les adolescents sont en transition vers les technologies mobiles. Les parents se sont révélés majoritairement de style autocratique, utilisant des outils et règles d'encadrement strictes. La gestion du temps global réservé aux NTIC, la restriction de l'accès, tant physique que temporel, aux NTIC et la vérification du contenu privé et public des communications sont toutes rapportées par les parents autocratiques. Les parents démocratiques quant à eux préfèrent opter pour le lien de confiance, l'éducation et la prévention, mais sont partagés entre leurs valeurs et le sentiment qu'ils devraient être plus stricts. Finalement, la famille désengagée éprouve de graves problèmes au niveau de la cyberdépendance et de l'hypersexualisation. Les autres familles ont eu des épisodes problématiques, surtout avec la cyberintimidation et l'hypersexualisation, mais rien de sérieux. La cyberdépendance, vue comme une utilisation abusive des NTIC se traduisant par l'isolement social et une dégradation de la communication dans le réel, est une préoccupation parentale pour tous, que personne n'arrive vraiment à gérer de façon satisfaisante. Globalement, les parents sont conscients de l'existence des problématiques et somme toute informés convenablement de leurs caractéristiques principales. Cependant, l'arrivée de logiciels permettant de circonscrire à tout contrôle et révision vient brouiller encore davantage une situation déjà complexe.

CHAPITRE 5

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats relevant de l'analyse des entretiens avec les parents se présentent en quatre points. Tout d'abord, l'impact des styles parentaux sur l'encadrement des adolescents est détaillé. Suit une analyse des règles qu'ils utilisent faite à la lumière de l'approche systémique constituant l'autre élément du cadre de référence de l'étude. Dans un troisième temps, la différence d'utilisation des NTIC existant entre les parents et les adolescents est scrutée. Finalement, deux aspects surprenant des problématiques liées à l'usage des NTIC sont présentés.

5.1. Observations de l'effet des styles parentaux et des rôles des parents dans l'encadrement de l'utilisation des NTIC par les adolescents et validité des règles

Les styles parentaux se dessinent facilement lorsqu'on regarde les moyens développés par les parents pour encadrer leurs adolescents lorsque ceux-ci utilisent les NTIC. Comme le mentionnent plusieurs parents, il est difficile pour eux de faire preuve de modération et cela se traduit par des interventions typiques de leur style dominant et ne dévient que très rarement dans un autre. Par exemple, dans aucun cas un parent s'est révélé partagé entre deux styles parentaux. De manière concordante avec les résultats des recherches menées par Dogan, Bozgeyikli et Bozdas (2015) et par Valcke, Bonte, De Wever et Rots (2010) révélant qu'une majorité importante de parents tend vers le style autocratique, pratiquement deux tiers des répondants de la présente étude (60 %) privilégient ce style. Presqu'un quart d'entre eux

(20 %) sont de style démocratique tandis que les styles désengagé et permissif ne correspondent respectivement qu'au profil d'un seul répondant.

De prime abord, le seul parent ayant vécu une problématique majeure est celui de type désengagé. Or, il existe parmi les auteurs un consensus général à l'effet qu'une plus grande implication et vigilance de la part des adultes responsables est nécessaire pour contrer les dérives possibles de l'usage des NTIC chez les jeunes (Cloutier, 1994 ; Delmonico & Griffin, 2008 ; Eagen, 2008 ; Freeman-Longo, 2000 ; Greenfield, 2004 ; Jousset, 2010 ; Kanuga & Rosenfeld, 2004 ; Madden, Lenhart & Duggan, 2012 ; Thorval & Pedaldi, 2005). Par conséquent, il n'est pas surprenant que le seul parent de l'échantillon se révélant comme désengagé éprouve des problèmes majeurs dans toutes les sphères de problématiques liées aux NTIC. Les difficultés vécues par cette famille utilisant le style parental désengagé sont prédites par Dogan *et al.* (2015) qui rapportent une corrélation fortement positive entre ce style et les problématiques vécues lors de l'utilisation des NTIC par les adolescents. De plus, Valcke *et al.* (2010) prédisent que les parents désengagés produisent les adolescents utilisant le plus les NTIC. Il en va ainsi du répondant de notre échantillon correspondant à ce profil puisque le jeune de cette famille totalise un temps d'utilisation hebdomadaire de 218 heures, soit 153 heures de plus que son plus proche concurrent.

Cependant, Dogan et ses collègues (2015) attribuent l'apparition de problèmes plus à un manque affectif comblé avec l'utilisation des NTIC, ce qui n'est pas le cas dans la famille désengagée dont il est question dans la présente recherche. Les raisons à l'origine des difficultés éprouvées tiennent beaucoup plus à un manque de compréhension des NTIC par des parents qui s'avèrent largement dépassés par les technologies et à une absence de cadre solide. En effet, ces parents n'ont pas formulé des règles familiales adéquates, c'est-à-dire, à l'instar de celles décrites par Satir (1983), des règles flexibles, pertinentes, appropriées et appliquées avec constance. De l'aveu même de la mère interrogée, elle n'essaie généralement pas de formuler de règles, et quand elle le fait, elle ne s'y tient pas. De plus, le jeune a effectivement le rôle de technicien dans la famille et les parents dépendent de lui pour toute chose plus complexe que ce qui relève de la navigation de base sur le web. C'est une formule explosive combinant possiblement les pires variables pour un encadrement adéquat des NTIC mélangeant un style désengagé, un adolescent possédant des connaissances des NTIC supérieures à celles, limitées, de ses parents ainsi que des parents ne faisant qu'un usage restreint de la technologie. Le trait parental désengagé et des règles inadéquates semblent un excellent prédicteur d'apparition des problématiques liées à l'usage des NTIC, éléments qui ont été validés dans les recherches citées plus haut, mais qui n'ont jamais été, selon ce que la revue de littérature permet d'établir, placés ensemble comme éléments prédicteurs.

Les parents de type autocratique se décrivent parfois comme des « nazis », un terme qui est revenu dans le discours de trois parents rencontrés. Ce parallèle, quoique très exagéré, image en quelque sorte l'état d'esprit de nombreux parents vis-à-vis des NTIC et du contrôle

extrêmement dur que certains utilisent pour garantir, selon eux, un encadrement adéquat. Les parents autocratiques n'ont pas vécu de problématique majeure ou modérée avec leurs adolescents au niveau de l'utilisation des NTIC. Cela confirme ce que Dogan, Bozgeyikli et Bozdas (2015) mettent en évidence quand ils affirment que les parents autocratiques, qui gèrent de manière rigide le temps consacré aux NTIC par leurs jeunes ou en restreignent l'accès drastiquement, sont corrélés négativement à l'apparition de problématiques chez les jeunes utilisant les NTIC. Dans une vaste proportion, le temps consacré aux NTIC par les jeunes l'est à la maison. Ainsi, bien que les règles strictes ne les empêchent pas d'aller chez des amis et d'avoir une expérience différente, et potentiellement plus problématique des NTIC, les chances que se produise cette dérive sont fortement réduites. Il est paradoxal de constater que bien que la théorie systémique touchant les règles identifie le style autocratique comme une voie ne favorisant pas le développement optimal des jeunes (Baumrind, 1977 ; Cloutier, 1994), il semble fonctionner de manière adéquate pour protéger les adolescents des problématiques liées à l'usage des NTIC. Les résultats éducatifs des parents autocratiques contredisent donc les données observées par Moazedian *et al.* (2014) affirmant que le style autocratique est un prédicteur de la cyberdépendance puisque ces familles de notre échantillon n'ont pas vécu ce problème. Ces résultats vont toujours dans le même sens que les observations de Dogan et al. (2015) qui rapportent une corrélation négative entre le style parental démocratique et les problématiques liées aux NTIC.

Aucune instance de socialisation inversée n'a été relevée chez les autocratiques, la relation d'autorité parent-enfant forte nuisant sans doute à l'établissement d'une relation assez ouverte pour que le parent accorde le rôle d'éducateur à son jeune.

Bien qu'à l'opposé de l'autocratie, les jeunes provenant d'une famille démocratiques n'ont pas vécu de problèmes majeurs ou modérés lors de l'utilisation des NTIC. Les parents de ce style se remettent beaucoup en question sur les moyens utilisés, leurs valeurs et le cadre éducatif, laissant une impression de manque de confiance dans leurs choix. Cependant, cette fragilité est un point en soi positif puisqu'il permet un cadre plus adaptable, flexible et mouvant tel que privilégié par Satir (1983). Les deux parents démocratiques sont aussi parmi les plus grands usagers des NTIC de l'échantillon, tendant à confirmer l'observation de Valcke, Bonte, De Wever et Rots (2010) à l'effet que l'expérience des NTIC vécue par le parent influence grandement celle du jeune. Les adolescents issus des familles démocratiques utilisent les NTIC entre deux et quinze fois plus longtemps que les jeunes évoluant dans des familles autocratiques et pourtant, ils n'éprouvent pas de problèmes significatifs selon leurs parents.

Le principe de socialisation inversé évoqué par Grossbart, McConnell, Pryor et Host (2002) a été observé tel que prédit chez les parents de style démocratiques. Ces deux familles n'éprouvent pas plus de difficulté que celles autocratiques et les parents sont plus à l'aise

dans la relation avec leurs jeunes. Notamment, ils partagent des activités de loisir médiatique avec eux. Ils sont capables d'avoir du plaisir lors d'une utilisation partagée des NTIC avec leurs adolescents et il n'y a pas de barrière rigide entre parents et jeunes, ce qui est loin de la réalité présente dans les familles autocratiques. En bref, de par la façon dont les parents démocratiques parlent des activités en commun avec leurs enfants, les caractéristiques d'ouverture, de communication positive et de chaleur humaine relevées chez celles-ci par Grossbart, McConnell, Pryor et Host (2002) sont effectivement présentes. Cependant, la famille permissive rencontrée n'a pas semblé correspondre dans la même mesure à celles de leur échantillon mais un seul sujet est un élément trop mince pour en tirer des conclusions.

Satir (1983) décrit les règles familiales adéquates comme étant peu nombreuses, flexibles, pertinentes et appropriées aux stades de développement des enfants et, surtout, appliquées de manière constante. En comparant les règles nommées par les parents à ces caractéristiques fonctionnelles, quelques constats apparaissent. Tout d'abord, le concept flou et variable de l'« utilisation normale » est quelque chose qui empêche toute règle s'y rapportant d'être véritablement adéquate puisque aucun parent n'est en mesure de répondre à cette question et encore moins de donner un nombre d'heures précis pour délimiter le temps correspondant à ce type d'utilisation dite normale. Il serait fort pertinent de déterminer cette durée et de faire en sorte que les parents puissent s'y référer. Ainsi, une grande partie du flou entourant l'encadrement du temps d'utilisation des NTIC par les adolescents serait dissipé. Plusieurs études comme celles portant sur la génération C (Roy, Aubé & Lamy, 2009) ou sur

l'utilisation des médias électroniques par les Canadiens (CIRA, 2013) avancent une moyenne d'utilisation, mais ce chiffre ne prend pas en compte les variables développementales des enfants et des adolescents. De plus, ce sujet de l'« utilisation normale » des NTIC n'a pas donné lieu à des investigations scientifiques systématiques. Plus précisément, la moyenne établie dans ces études éclaire certes sur l'utilisation en termes de chiffres, mais pas nécessairement sur celle qui serait idéale pour le bon développement psychosocial des enfants et des adolescents. Plusieurs parents préfèrent le concept d'utilisation maximale, qui est flexible et plus précise et qui varie avec l'âge des enfants, répondant donc aux critères d'une règle adéquate (Satir, 1983). Ces parents fixent simplement la limite en fonction de l'horaire du jeune, de ses tâches et de l'organisation de ses loisirs et, en particulier, par rapport à ses obligations scolaires. Cela restreint donc assez efficacement le nombre de plages horaires pouvant être dédiées à l'utilisation des NTIC.

Une règle utilisée par les parents autocratiques seulement est la vérification du contenu visionné et la lecture des conversations de leur jeune via le contrôle des historiques de consultation enregistrés automatiquement sur les appareils. C'est une règle complexe qui nécessite beaucoup d'engagement de la part du parent puisque ce dernier doit prendre connaissance d'une quantité importante d'informations. Toutefois, cet aspect est mitigé par quelques parents qui ont recours à cette règle que lorsqu'ils croient qu'un problème se pose dans l'utilisation des NTIC par leurs jeunes. Bien que cette règle soit plutôt flexible, elle n'est pas nécessairement adaptée au besoin grandissant d'intimité des adolescents et risque fort de

créer d'importants conflits au fil du temps. Par contre, c'est une règle qui pourrait être adaptée, si elle prend en compte l'âge des adolescents, les plus jeunes étant plus à risque et requérant un plus grand encadrement.

Ensuite, la règle d'auto-régulation avec renfort parental au besoin, utilisée par les parents démocratiques, est une règle adéquate. Elle prend en compte l'âge, elle est flexible et pertinente. Si dans un premier temps, on peut croire que cette règle expose les enfants à des situations plus risquées, il en va autrement dans la réalité. À l'instar de ce Dogan, Bozgeyikli et Bozdas (2015) ont démontré dans leur recherche, les familles démocratiques de la présente étude ne sont pas corrélées avec un risque élevé pour les jeunes de vivre des difficultés en utilisant les NTIC. Avec un bon lien de confiance, une communication ouverte et une éducation préalable, les familles utilisant cette règle semblent les plus fonctionnelles au niveau de l'utilisation adéquate des NTIC, combinant un temps d'utilisation élevé des NTIC par les adolescents et l'absence de problématiques reliées à l'utilisation des NTIC.

Finalement, la règle de gestion interne du réseau sans fil permettant de limiter le temps d'utilisation du Wi-Fi selon l'appareil connecté, l'heure et le jour, mentionnée par deux parents, mais utilisée par aucun, est une règle adéquate répondant aux critères de Satir (1983). Elle permet aussi de venir appuyer la règle du temps d'utilisation maximale en déconnectant les appareils du réseau à une heure donnée les soirs d'école et à une autre les soirs de fin de semaine. Cette règle gagnerait à être mieux connue des parents puisqu'elle permet de

respecter le besoin de contrôle des parents autocratiques, laisse beaucoup de marge de manœuvre et de liberté personnelle pour les parents démocratiques et demande peu d'intervention directe, ce qui peut convenir aux parents désengagés et permissifs.

5.2. Utilisation des NTIC et comparaison avec la situation au Canada

Une différence étonnante des données sur l'utilisation des NTIC par les parents touche le téléphone intelligent. Selon le CIRA (2013), les adolescents québécois et canadiens utilisent dans la même proportion (50 %) le téléphone cellulaire pour accéder au web. Or, cette moyenne vaut pour tous les utilisateurs d'internet au Canada, peu importe leur âge. Ainsi, les parents de l'échantillon de la présente recherche utilisent moins leur téléphone cellulaire (8 %) pour accéder au web que les Canadiens en général.

Cette différence majeure peut s'expliquer par le fait que le Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région somme toute éloignée des grands centres urbains tels Québec ou Montréal et que la couverture réseau est moins efficace et étendue que dans des régions plus urbanisées. Il faut aussi noter la différence entre la couverture réseau pour le service de téléphonie, qui sert uniquement pour les appels téléphoniques et l'envoi de SMS, et celle pour l'internet sans fil (3G ou 4G), qui permet aux utilisateurs payant le service d'utiliser l'internet sans fil sur leur téléphone en accédant au réseau du fournisseur. Il reste possible de se connecter à

internet via un routeur sans fil utilisant la connexion avec fil déjà présente dans une maison, mais ce genre de connexion est extrêmement limité dans sa portée effective, permettant au mieux une connexion internet sans fil dans la maison et parfois près de celle-ci pour les meilleurs systèmes.

Après avoir consulté le site internet de plusieurs détaillants en service mobile, la région bénéficie en réalité d'un réseau comparable aux grands centres comme Montréal ou Québec, excepté dans les villages au nord du Lac-Saint-Jean. La conférence régionale des élus (CRÉ) notait qu'en 2015, la couverture réseau est de 90 % pour la région. Mais comme aucun répondant de la présente étude ne provient de cette zone, cette explication ne peut être retenue pour les fins de l'analyse. En creusant un peu, une explication émerge. Bien que le territoire soit couvert au niveau de la téléphonie, c'est la qualité du réseau internet à large bande qui est déficiente et de piètre qualité. Encore la CRÉ a déposé en 2015 un projet pour améliorer l'étendue et la qualité du réseau 4G, soit l'internet sans fil à large bande à laquelle les téléphones cellulaires se connectent pour accéder à l'internet sans fil.

Ainsi, une hypothèse est que la possibilité d'utiliser internet de manière stable et rapide avec un téléphone intelligent est encore quelque chose de nouveau. C'est la raison pour laquelle les adultes ne semblent pas encore avoir transférés leur mode d'accès des ordinateurs aux cellulaires et adaptés ou modifiés en conséquence leurs habitudes de

consommation d'internet. Les archives des fournisseurs de services permettent d'appuyer cette hypothèse puisque, par exemple, il appert que Télus mobilité (2013) et Vidéotron (2011) n'offrent leur réseau 4G pour le centre urbain de ville Saguenay que respectivement depuis 2013 et 2011. Par conséquent, le service internet haute-vitesse pour les téléphones cellulaires via le réseau mobile des fournisseurs de service n'est disponible que depuis quatre ans au maximum. Il s'agit donc d'un laps de temps très court qui n'a pas forcément permis à la clientèle adulte dans une large part de s'adapter à ce nouveau type d'accès à internet via le téléphone intelligent. Il s'agit là d'une donnée probante issue de l'étude.

Cette constatation permet de mettre en lumière une réalité des nouvelles technologies, soit son développement inégal en fonction des zones économiques. Puisque certaines régions sont moins densément peuplées que d'autres, les entreprises de services ne sont pas toujours pressées d'y déployer les nouveautés (Tremblay, 2015). Ou, comme le note le mémoire du CRÉ, elles peuvent aussi demander l'aide du gouvernement pour y créer l'infrastructure nécessaire, ce qui ralentit encore le processus d'implantation (Paradis, 2015). Le travail reste à faire puisque de vastes régions entre Alma, Roberval, Dolbeau et Chibougameau ne sont pas couvertes. De plus, certains villages pourtant peuplés de plus de 3000 habitants comme Normandin, ont en 2016 une couverture de service sans fil entre médiocre et inexistante. Le journaliste Serge Tremblay rapportait en février 2015 que cette problématique était même un facteur majeur dans la mort lente des villages en région et qu'il existait un danger réel que les habitants des municipalités deviennent des analphabètes de la technologie.

Cet état de fait indique une difficulté supplémentaire, spécifique aux régions, qui s'ajoute à la liste des difficultés vécues par les parents face aux nouvelles technologies. Car si les parents sont présentés dans la littérature scientifiques comme souvent dépassés par les progrès ultra rapides de la technologie (Eagen, 2008), cela semble encore plus difficile pour les parents des régions éloignées des grands centres urbains qui doivent composer avec un délai parfois très long avant que ne soient déployés les nouveaux services d'une part et avec une différence importante de la qualité de ceux-ci, une fois qu'ils y sont offerts d'autre part. C'est un incitatif supplémentaire pour ne pas changer ses habitudes de consommation internet et se cantonner à l'utilisation des ordinateurs pour y accéder, un appareil que souvent ils ne maîtrisent encore qu'à peine et qui leur a demandé un investissement monétaire important. Cependant, les adolescents, bien que vivant sous le même toit, s'adaptent mieux aux changements de technologie, même s'ils arrivent en retard, surtout lorsqu'il s'agit d'une amélioration dans les services et technologies disponibles. Ceux-ci utilisent les opportunités, généralement par le biais des cadeaux de Noël ou de fête, pour immédiatement adopter le changement, comme expliqué dans le rapport génération C de Roy, Aubé et Lamy (2009). C'est une observation à la fois intéressante puisqu'elle révèle une spécificité régionale qui doit être prise en compte pour juger adéquatement le niveau du gouffre générationnel technologique entre parents et adolescents.

5.3. Observations et dichotomie au niveau de l'hypersexualisation chez les adolescents

Les parents interrogés sur la possibilité que leurs enfants de sexe féminin visionnent du contenu pornographique semblent bien incapables d'imaginer une chose pareille. Pourtant, les statistiques fournies par le consortium des producteurs de pornographie, dont Pornhub (le plus gros réseau au monde), rapportent que le tiers de leur clientèle est féminin. Les études plus ciblées sur les adolescents, telles que celle que Lofgren-Martenson et Mansson (2010) ont réalisé auprès de 51 jeunes, rapportent des chiffres encore plus élevés. Selon ces auteurs, pas moins de 92 % des adolescents interrogés, tout sexe confondu, ont visionné du contenu pornographique et un peu plus d'un tiers des adolescentes avouent trouver cette activité « intéressante et excitante ». Lofgren-Martenson et Mansson (2010) indiquent également que les adolescentes rencontrées confient qu'elles tiennent cette activité secrète puisqu'elles craignent que cela nuise à leur réputation, en particulier envers les garçons de leur âge. Les adolescentes sont donc définitivement présentes et actives lorsqu'il s'agit de visionner de la pornographie en ligne, mais elles bénéficient d'une certaine vision d'angélisme provenant des personnes en autorité. C'est un angle mort important provenant du milieu superviseur car, bien que les femmes adultes en visionnent moins que les hommes, elles représentent quand même une fraction importante de la clientèle des sites pornographiques. De plus, les chiffres sur les adolescentes indiquent que c'est une tendance qui est à la hausse (Lofgren-Martenson & Mansson, 2010). D'après le Internet Filter Review, qui compile toutes les statistiques web

sur la question, 30 % des visiteurs de sites pornographiques sont des femmes, et ce, en concordance précise avec les chiffres avancés par Pornhub. Une fois découpé en tranche d'âge, il apparaît que cela bondit à près de 60 % chez les jeunes femmes entre 18 et 24 ans. Cela n'a pas été observé dans la présente étude, les parents d'adolescentes balayant du revers de la main l'idée même que leurs filles en visionnent autrement que par accident.

D'un autre côté, les adolescentes mettent leur apparence et leur image au premier plan avec l'aide des NTIC. L'apparence photographique devient un important pivot d'interaction sociale entre les adolescents sur les réseaux sociaux. Indiquer qu'on aime une photo est l'occasion de se faire remarquer, et ce, tant pour les filles que pour les garçons. Bien souvent, sur les réseaux sociaux, les filles ajoutent des photos d'elles-mêmes, puis les garçons vont tenter de se faire remarquer en faisant des commentaires flatteurs de celles-ci. De plus, l'effet de concours entre les jeunes filles pour découvrir celle qui aura le plus de « like » sur une photo est un raccourci direct vers la surenchère. De façon concordante avec les observations de Jo (2016) et de Deglise (2014), cette tendance est présente chez toutes les familles ayant une adolescente où les parents interrogés observent ce phénomène. Cependant, aucun parent n'a relevé de situations problématiques pour leurs adolescentes, comme un trouble de l'image de soi ou de l'estime de soi, telles que rapportées par Atwood (2006), Brown et Keller (2009), Jo (2016), Jouanno (2012) ou encore, Kanuga et Rosenfeld (2004). Dès lors, deux explications sont possibles. Soit les techniques d'encadrement utilisées par les parents sont adéquates, soit les pratiques de consultation de contenus pornographiques sont cachées

efficacement par leurs jeunes. Considérant le profil autoritaire des parents rencontrés et les règles fortement restrictives qu'ils utilisent avec leurs adolescentes, la première option semble la plus plausible. Or, la portée limitée de cette recherche ne permet pas de l'affirmer avec certitude.

Le comportement en ligne des adolescentes tel que perçu par leur parent, et malgré ce qu'ils en disent, est donc typique d'une atmosphère favorisant l'hypersexualisation. En ce sens, les résultats de la présente étude, concordent avec ce que plusieurs auteurs prédisent (Atwood, 2006 ; Brown, Steele & Walsh-Childers, 2002 ; CALAC, 2009 ; Hayez, 2009 ; Jo, 2016).

Il est important de noter qu'une photo publiée, par exemple sur Facebook, est publique et les commentaires sur celle-ci le sont aussi. Ainsi, un parent surveillant les commentaires publics sur la page de son adolescent n'a accès qu'à la pointe de l'iceberg de l'activité sur les réseaux sociaux de son jeune. C'est plutôt par la messagerie instantanée intégrée à ces sites que se poursuivent souvent les discussions après qu'un commentaire positif ait été émis publiquement et cette discussion est, contrairement aux commentaires, privée et invisible pour les autres usagers. Cette messagerie permet aussi d'envoyer des photos avec une grande facilité. Les applications de messagerie anonyme auto-suppressive comme Snapchat, Yik-yak et Kik ainsi que les comptes sous alias d'Instagram sont toutes

des options utilisées par les jeunes pour échapper au contrôle parental, au point où Jo (2016) explique que dans sa recherche, sans l'aide d'adolescents, elle n'aurait jamais vu autre chose que la susmentionnée pointe de l'iceberg. Ces options qu'ont les jeunes pour passer sous le radar sont très favorables à l'envoi de selfies érotiques, ce que tente de prévenir depuis plusieurs années l'association canadienne de pédiatrie. Considérant l'étendue et l'importance des médias sociaux dans la vie des adolescents et la relation malsaine existant entre médias sociaux, hypersexualisation et cyberintimidation, il est important que les parents soient au fait du langage que les jeunes utilisent pour décrire certains actes. On pense ici par exemple aux « sinkselfie », des selfies pris en sous-vêtements dans le miroir de la salle de bain, qui sont devenus presque banals et même emblématiques chez les adolescents (Jo, 2016). Ils doivent aussi connaître les applications, logiciels et sites internet utilisés généralement par les jeunes dans leur utilisation, mais aussi ceux qu'ils utilisent secrètement. Une autre recommandation simple est de surveiller les messageries privées des réseaux sociaux pour des indices de la présence des problématiques. Ces conversations privées restent généralement enregistrées dans les archives de discussion et peuvent donc être vérifiées par les parents s'ils se connectent sur le compte de leurs adolescents. En prenant connaissance de ces éléments, tout parent, peu importe son style parental, se donne une bien plus grande chance de développer des outils d'encadrement adéquat

Un autre point important a été soulevé dans la recension des écrits. Plusieurs auteurs, Katzman (2010) en particulier, ont expliqué que la prise de photo érotique par les

adolescentes compliquait grandement le travail des policiers pour traquer les producteurs de pornographies juvénile et infantile. Puisque les adolescentes se transforment en productrices de matériel et les adolescents en possesseurs, et souvent distributeurs via les échanges avec d'autres jeunes, ils s'exposent à tomber dans les mailles du filet policier. Bien que les conséquences pour les jeunes au Canada ne se comparent pas aux peines reçues aux États-Unis pour la même offense (Dickson, 2013), de voir arriver les forces policières reste un évènement traumatisant pour toute la famille. Bien que les raids policiers sur les adolescents restent un phénomène très rare (références), une des familles rencontrées l'a bel et bien vécu. Le parent en question avait beaucoup de difficulté à expliquer la situation clairement puisque de son propre aveu, il ne connaissait pas grand-chose aux NTIC et qu'en conséquence, toute la procédure, toujours en cours au moment de l'entretien, l'a grandement ébranlé.

5.4. Paradoxe de la cyberintimidation

Lors des entretiens, un aspect paradoxal et plutôt négatif d'une sensibilisation massive par les médias à une problématique majeure chez les jeunes s'est révélé. La littérature insiste sur le caractère répétitif de toute forme d'intimidation (Lenhart *et al.*, 2011; Réseau éducation-média, 2009; Sûreté du Québec, 2013; Tokunaga, 2010; Zur, 2015). Ainsi, la plupart des cas de cyberintimidation vécues par leurs jeunes rapportée par les parents n'entre tout simplement pas dans une problématique de cyberintimidation au sens propre du terme.

Plusieurs parents ont décrit des situations de « chicane » entre leur enfant et un ou une de leurs amis en étiquetant la situation comme étant de l'intimidation ou de la cyberintimidation lorsque faite à l'aide des NTIC. En bref, les parents mélangent l'intimidation et les « chicanes », somme toute inoffensives et normales entre les jeunes. Bien que cela ait l'effet positif de pouvoir dépister rapidement plus de situations d'intimidation, l'envers de la médaille est que des situations banales ou normales se retrouvent traitées dans la même optique. C'est la moitié des parents rencontrés qui citent des situations ne répondant pas aux critères fondamentaux de la cyberintimidation, lorsque questionnés sur le sujet. De plus, certaines situations se sont fortement envenimées au point où des amitiés ont été rompues puisque les parents et les directions d'école interviennent, transformant une chicane banale entre amis en situation de crise.

CONCLUSION

Bien que les NTIC soient une part importante de la vie de bien des adolescents, le répertoire des techniques d'encadrement restent limité et balance toujours entre ce qui est normal selon les parents, les demandes du jeune et le degré de liberté et de confiance accordé par la figure d'autorité, rendant ainsi difficile toute généralisation de conseil ou d'outils. Par exemple, si fouiller dans les historiques de conversation privée de son adolescent est un moyen utilisé par quelques parents, c'est une violation de la vie privée inadmissible pour un autre. Par contre, comme la préoccupation des parents à propos du temps passé en ligne reste une constante, peu importe les préférences de chacun, c'est à ce niveau qu'un premier élément d'intervention générale est possible. Pour ce faire, il serait inestimable qu'une recherche future définisse et encadre le mystérieux et nébuleux concept de « temps d'utilisation normale » puisque les parents s'y réfèrent mais qu'aucun élément précis n'y est rattaché. Se faisant, les parents s'appuient sur un concept flou pour se guider et même les plus autocratiques d'entre eux ont de la difficulté à le mesurer et le contrôler. Le manque de consistance du concept le rend malléable, en fonction des jours, des semaines, des congés, de l'âge, de la quantité de devoirs et de l'humeur générale du parent dans un moment donné. Deux façons de faire pourraient être privilégiées, soit par une étude statistique pour trouver des moyennes, soit par des études développementale cherchant à quantifier l'impact des NTIC sur le développement des enfants et adolescents. Avec ce genre de données, il serait enfin possible de créer un guide définissant le temps maximal, voire même minimal, d'utilisation des NTIC par semaine selon l'âge, par exemple. Ce n'est pas un aspect sur lequel cette recherche peut se prononcer ou même donner une idée de direction pour les parents,

considérant la taille restreinte de l'échantillon et la profondeur des écarts-types relevant des heures consacrés à l'utilisation des NTIC par les adolescents. Toute recherche tentant de faire des moyennes de temps d'utilisation devrait prendre en compte la différence fondamentale entre une famille restrictive ou peu branchée et une moins stricte ou plus branchée. Cette variation de l'intégration des médias de communication électroniques dans la vie quotidienne fait en sorte que, concrètement, la moitié des familles tire les chiffres vers la stratosphère tandis que l'autre moitié les diminue considérablement vers le bas.

Une autre observation frappante dans le discours parental touche le virage mobile engagé par les NTIC depuis moins d'une décennie. Cette évolution rend la tâche d'encadrer les adolescents dans leur usage particulièrement complexe pour les parents. La possibilité pour les jeunes de se connecter au web en tout temps et en tout lieu rend plusieurs outils d'encadrement obsolètes. Si les parents se fient beaucoup au temps total passé par leurs adolescents sur les NTIC pour les encadrer, tel que vu dans les résultats des entretiens, ce nouvel univers de connexion permanente rend nerveux, perplexes voire même agressifs certains répondants. Plusieurs d'entre eux ont des propos acides ou amers envers les cellulaires, et ce, même lorsque leur enfant n'en possède pas. Il est clair, pour le moins, que les parents sont au fait que le mobile vient grandement bouleverser le paysage de l'accès à internet. Bien que plusieurs optent pour un blocage radical de cette option en refusant l'achat d'un appareil à potentiel mobile tel que le téléphone intelligent ou la tablette numérique tactile, leurs enfants pourront toujours argumenter que la notion de mobilité a été introduite avec les

ordinateurs portables et les ipods qui appartiennent à la génération technologique précédente et qu'ils possèdent déjà. Dès lors, il est naturel à leurs yeux de vouloir migrer vers la technologie la plus récente, ne serait-ce que pour des raisons relatives à l'efficacité et à l'ergonomie plus performantes des nouveaux appareils. Si la réponse de plusieurs parents à la demande de leurs adolescents est un refus net de leur permettre la propriété de ces matériels dernier cri, il est probable que cette bataille sera de plus en plus difficile à gagner au fil des années considérant leur généralisation. De plus, le fait que les tablettes offrent les mêmes avantages que les téléphones intelligents sans avoir besoin de payer un service de télécommunication puisque celles-ci fonctionnent via les réseaux internet sans fil déjà en place vient enlever un argument de poids aux parents qui refusent l'achat des appareils sur la base de payer un forfait de téléphonie souvent coûteux. Ainsi, bien que les parents se soient ajustés aux ordinateurs et aux téléphones intelligents, il semble que le prochain combat pour eux se jouera sur l'utilisation des tablettes numériques tactiles. Cependant, un parent a déjà mentionné le contrôle de la connexion sans fil via les options intégrées dans les routeurs, et cette option gagne à être connue et expliquée aux parents. Elle pourrait tout à fait être publicisée par les fournisseurs de service de télécommunication qui sont les principaux fournisseurs de modem sans fil. En agissant ainsi, les parents gagnent un puissant outil de contrôle de temps d'utilisation, peu importe le lieu (dans la maison), l'appareil utilisé et l'heure. De plus, certaines de ces options intégrées permettent de placer des contrôles parentaux uniques à chaque appareil connecté au modem sans fil voire même de générer des rapports d'activité de tous les contenus web visionnés spécifiquement par chaque appareil.

Cette option serait sans doute adoptée par les parents utilisant les stratégies parentales pesant plus du côté autocratique, mais reste suffisamment non intrusive pour les parents permissifs ou démocratiques.

Ce genre d’outil demande un minimum de savoir-faire technique et les parents semblent cumuler un retard important dans leur utilisation des NTIC. Un élément drastiquement différent de l'échantillon de parent rencontré comparativement aux moyennes canadienne ou américaine porte sur l'utilisation des téléphones intelligents et des tablettes numériques tactiles par les parents. Ces chiffres sont inquiétant, bien que provenant d'un échantillon limité de parents n'étant pas représentatif de la population générale. Une observation effectuée dans cette recherche est que les parents utilisant les NTIC pour leur propre loisir sont beaucoup mieux outillés pour encadrer adéquatement leurs jeunes par la suite. Considérant la rapidité d'évolution des NTIC, ce retard s'aggrave à chaque innovation technologique. Il serait donc pertinent de réaliser une étude statistique régionale plus étendue sur l'utilisation des NTIC par les parents afin de jauger cet élément et d’y trouver des pistes de solution.

Les parents de l'échantillon ont rapporté moins de problématiques vécues par leurs jeunes que ce que la littérature scientifique laisse présager, avec une situation grave sur dix parents. L'explication peut se trouver dans l'échantillon restreint ou dans le fait que beaucoup

de parents se sont révélés de style parental autocratique, laissant peu de place à l'émergence de problèmes dans le champ de contrôle du parent. Cependant, comme les NTIC sont étendues dans tous les systèmes potentiels, tels que l'école, les amis, la famille, les commerces, etc., les parents autocratiques font peu de prévention et d'éducation par rapport aux NTIC. Ils n'ont pas d'occasion de faire des interventions parentales immédiates, à chaud, lorsqu'une utilisation problématique survient à la maison. Or, leurs enfants sont sans aucun doute exposés à de nombreuses occasions d'utiliser ces outils sans supervision dès qu'ils sont à l'extérieur du milieu familial. Il serait fort intéressant de suivre de manière plus longitudinale les parents autocratiques et leurs enfants puisque que les mesures trop restrictives ne font que remettre à plus tard - et ailleurs - le contact prolongé avec les NTIC et les problématiques pouvant survenir lors de leur utilisation. La cyberintimidation est au contraire est problématique aux proportions démesurées comparativement aux autres mais en analysant les situations, il y a un bémol important. Les parents regroupent désormais toute insulte, commentaire ou chicane entre amis dans le même panier et c'est une erreur fondamentale puisque des situations banales ou normales se font traiter de la même façon que celles, bien plus graves, de la cyberintimidation. Il serait fort pertinent qu'une étude future mesure – et corrige- au besoin- cet état de fait.

Enfin, plusieurs théories, auteurs et résultats de recherche récents tendent à se contredire. Il est clair qu'une théorie élaborée à l'époque de la télévision noir et blanc est mise à rude épreuve à l'époque de l'internet sans fil. Si la plupart des constats de base

demeurent vrais, certains ajustements et mises-à-jour sont indiqués. Par exemple, la théorie de Satir (1983) prédit que des règles trop strictes sont un prédicteur d'apparition de problématiques chez les jeunes, mais il semble que le style autocratique soit au contraire un élément plus protecteur.

Certaines observations sont néanmoins possibles à la lumière des données recueillies et de leur comparaison avec la littérature. Il est clair que le style parental désengagé représente un facteur de risque important. L'absence de cadre parental semble bien être la pire approche possible pour éduquer les jeunes à propos de l'univers des NTIC. Le rôle accordé au jeune de technicien par les parents est aussi un indicateur potentiel d'une situation pouvant déraiser puisque le parent se rend dépendant du bon jugement du jeune pour réguler sa propre utilisation des NTIC. D'un autre côté, une famille démocratique ou autocratique, avec des parents utilisant les NTIC pour le loisir, semblent un excellent facteur de protection.

RÉFÉRENCES

ClicCours.com

Anderson, M. (2015). Technological device ownership ; 2015. Repéré à <http://www.pewinternet.org/2015/10/29/technology-device-ownership-2015/>

Anderson, M. (2016). How parents monitor their teens's digital behavior. Repéré à <http://www.pewinternet.org/2016/01/07/how-parents-monitor-their-teens-digital-behavior/>

Atwood, J.-D. (2006) Mommy's Little Angel, Daddy's Little Girl: Do You Know What Your Pre-Teens Are Doing? *American Journal of Family Therapy*, volume 34(5), 447-467.

Banque du Canada (2012). *Household spending and debt*. Repéré à http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2011/02/household_spending_debt.pdf

Barkin, S., Richardson, I. et Klinepeter, S. (2006). Parental media mediation styles for children aged 2 to 11 years. *Pediatrics Adolescents*, volume 160, 395-401.

Baumrind, D. (1967). Child care practices anteceding three patterns of preschool behavior. *Genetic Psychology Monographs*, volume 75(1), 43-88.

Beaudoin, J., Bourget, C., Fontaine, M. et Danjou, R. (2013). Nettendance 2013. Repéré à <http://www.cefrio.qc.ca/projets-recherches-enquetes/internet-medias-sociaux-mobilite/netendances-2013/>

Bornstein, L. et Bornstein, M.-H. (2007). Parenting styles and child social development. *Human Development, USA. December 2014*, 3rd ed.

Bort, J. (2013) The History Of The Tablet, An Idea Steve Jobs Stole And Turned Into A Game-Changer. Repéré à <http://www.businessinsider.com/history-of-the-tablet-2013-5#ixzz3iRhOKCtY>

Brown, J.-D. et Keller, S. (2009). Blame or acclaim? The role of the media as teen sexuality educators. *Sexuality education: Past, present, and future, volume 4: Emerging techniques and technologie*, 75 -97.

Brown J, Steele J, et Walsh-Childers, K. (2002). *Sexual Teens, Sexual Media*. New-York : Lawrence Erlbaum Associates.

CALACS (Centre aide à la lutte contre les agressions à caractère sexuel) (2009). Hypersexualisation? Guide pratique d'information et d'action. Repéré à http://www.rqcalacs.qc.ca/publicfiles/volume_final.pdf

Cambien, A. (2007). Une introduction à l'approche systémique. Repéré à http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/1431/CERTU-RE_08-09.pdf?sequence=1

Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), (2009). Rapport-synthèse génération C. Repéré à http://www.cefrio.qc.ca/media/uploader/rapport_synthese_generationc_final.pdf

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO). (2013). Les adultes québécois toujours très actifs sur les médias sociaux. Repéré à <http://www.cefrio.qc.ca/netendances/medias-sociaux-2013/>

Canadian Internet Registration Authority (CIRA, 2013). The Canadian internet. Repéré à <http://cira.ca/factbook/2014/the-canadian-internet.html>

Cloutier, R. (1994). *Mieux vivre avec nos adolescents*. Montréal : Éditions le jour.

Crispin T., Laura B.-L. et Alice T. (2004). *Computer mediated communication: social interaction and the Internet*. London : SAGE publication.

Darling, N. et Steinberg, L. (1993). Parenting style as context : An integrative model. *Psychological bulletin of the American psychologist association*, volume 113 (3), 487-496.

Delmonico, D. et Griffin E. (2008) Cybersex and the e-teen: What marriage and family therapists should know. *Journal of Marital and Family Therapy*, volume 34(4), 431-444.

Deglise, F. (2014, 8 octobre). Le «sexto» fait désormais partie des mœurs. *Le Devoir.com*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/420507/le-sexto-fait-desormais-partie-des-moeurs>.

Dickson, L. (17 septembre 2013). 'Sexting' sparks challenge over charging youth with child pornography. *The New-York Time*. Repéré à <http://www.timescolonist.com/news/local/sexting-sparks-challenge-over-charging-youth-with-child-pornography-1.628612>

Dogan, H., Bozgeyikli, H. & Bozdas, C. (2015). Perceived parenting styles as predictor of internet addiction in adolescence. *International Journal of Research in Education and Science (IJRES)*, volume 1(2), 167-174.

Duggan, M., Lenhart, A., Lampe, C. et Ellison, N. (2015). Parents and social media. Repéré à <http://www.pewinternet.org/files/2015/07/Parents-and-Social-Media-FIN-DRAFT-071515.pdf>

Eagen, T. (2008) *Parent and adolescent Internet use, perception, and regulation: A dyadic analysis* (Dissertation inédite) Université Hofstra.

Eastin, M., Greenberg, B., & Hofschire, L. (2006). Parenting the Internet. *Journal of Communication*, volume 56, 486-504

Freeman-Longo, R.-E. (2000) Children, teens, and sex on the Internet. *Sexual addiction and compulsivity*, volume 7 (2) 75-90.

GRC (Gendarmerie royale du Canada), 2015. Intimidation et cyberintimidation. Repéré à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/bull-inti/index-fra.htm>

Gouvernement du Canada (2006). La prévention de l'intimidation à l'école. Repéré à <http://www.publicsafety.gc.ca/res/cp/res/bully-fra.aspx>

Greenfield, P. (2004) Developmental considerations for determining appropriate Internet use guidelines for children and adolescents. *Journal of applied developmental psychology*, volume 25 (6), 751-762.

Grossbart, S., McConnell, S., Pryor, S. et Host, A. (2002). The socialization aspect of parents, childrens and the internet. Repéré à <http://www.acrwebsite.org/volumes/8559/volumes/v29/NA-29>

Hayez, J.-Y. (2006) Quand le jeune est scotché à l'ordinateur : les consommations estimées excessives. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, volume 54 (3), 189-199.

Hayez, J.-Y. (2009) Pratiques et intérêts sexuels des jeunes « normaux » sur Internet. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, volume 57 (3), 231-239.

Institut Politique de Sondages et d'Opinions Sociales (IPSOS), 2015. Junior connect : la conquête de l'engagement. Repéré à <http://www.ipsos.fr/communiquer/2015-04-07-junior-connect-2015-conquete-l-engagement>

Iskander, E. (2009) La cyberdépendance chez les jeunes. Repéré à http://carrefour-education.qc.ca/billets/la_cyberd%C3%A9pendance_chez_les_jeunes

Institut de sécurité de l'information du Québec (ISIQ) (2010). Le vol d'identité. Repéré à <http://www.isiq.ca>

Jo, Nancy. (2016). *American Girls: Social Media and the Secret Lives of Teenagers*. New-York, Alfred A. Knopf.

Jordan, A.-B. (2002). A family systems approach to examining the role of the Internet in the home. *The Wired Homestead: An MIT Press Sourcebook on the Internet and the Family*, volume 1, 141-156.

Jouanno, C. (2012). *Contre l'hypersexualisation, un nouveau combat pour l'égalité*. Repéré sur le site du sénat de Paris à http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_hypersexualisation2012.pdf

Jousselmé, C. (2010) Parentalité en 2008: entre démission et autoritarisme. *Archives de pédiatrie* (Paris), volume 17 (1), s26-s31. doi :10.1016/S0929-693X(10)70005-1

Kanuga M., et Rosenfeld, W. (2004). Adolescent sexuality and the Internet: the good, the bad and the URL. *Journal of pediatric and adolescent gynecology*, volume 17,117-124.

Karpf, D. Social science research method in internet time. *Information, Communication, and Society*, volume 1. Doi : 10.1080/1369118X.2012.665468

Katzman, D. K. (2010). Les sextos: Assurer la sécurité et la responsabilité des adolescents dans un monde adepte de technologie. *Paediatrics & child health*, volume 15(1), 43-45.

L'Écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notion et étapes. Dans Deslauriers, J.-P. (Éd.), *Les Méthodes de la recherche qualitative* (pp. 49-65). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lenhart, A. (2015). *Teens, social media and technology overview 2015*. Repéré à http://www.pewinternet.org/files/2015/04/PI_TeensandTech_Update2015_0409151.pdf

Lenhart, A., Madden, M., Smith, A., Purcell, K., Zickuhr, K. et Rainie, L. (2011). *Teens, kindness and cruelty on social media site*. Repéré à <http://www.pewinternet.org/files/old->

[media//Files/Reports/2011/PIP_Teens_Kindness_Cruelty_SNS_Report_Nov_2011_FINAL_110711.pdf](#)

Livingstone, S., et Bober, M. (2004). *UK children go online: Surveying the experiences of young people and their parents*. Repéré à <http://www.york.ac.uk/res/e-society/projects/1/UKCGOsurveyreport.pdf>

Lofgren-Martenson, L. et Mansson, S.-A. (2010). Lust, Love, and Life: A Qualitative Study of Swedish Adolescents Perceptions and Experiences with Pornography. *Journal of Sex Research* (2010), volume 47 (6), 568-579. Doi : 10.1080/00224490903151374.

Maccoby, E. E., et Martin, J. A. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. *Handbook of child psychology*. New-York : Paul H. Mussen.

Madden, M., Lenhart, A. et Duggan, M. (2012). *Parents, teens and online privacy*. Repéré à http://www.pewinternet.org/files/old-media//Files/Reports/2012/PIP_ParentsTeensAndPrivacy.pdf

Massa, H. (2002). Fondement de la pratique de l'approche systémique en travail social. *Les cahiers de l'ACTIF*, volume 308-309, 9-28.

Mayer, R. (2002). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal: Édition Gaëtan Morin.

Mayer, R., et Saint-Jacques, M.- C. (2000). L'entrevue de recherche. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.- C. Saint-Jacques, & D. Turcotte (Éds), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p. 115-133). Boucherville : Gaëtan Morin

McCarty, B. (2011). A brief history of the smartphone. Repéré à <http://www.networkworld.com/article/2869645/network-security/a-brief-history-of-smartphones.html>

Merriam, S. B. (1998). *Qualitative research and case study applications in education*. San Francisco : Jossey-Bass

Meyer, J. (2012). From backpack transceiver to smartphone : a visual history of the mobile phone. Repéré à <http://smartphones.wonderhowto.com/inspiration/from-backpack-transceiver-smartphone-visual-history-mobile-phone-0127134/>

Moazedian, A., Taqav, S.A., HosseiniAlmadani, S.A., Mohammadyfar, M.A. et. Sabetimani, M. (2014). Parenting style and internet addiction. *Journal of life science and biomedicine, volume 4*, 9-14.

Morin, E. (1977). *La méthode 1. La nature de la nature*, Paris: Seuil.

Moyer, S. (2004). Child custody arrangement: Their characteristics and outcomes. Repéré sur le site du département de Family, Children and Youth Section Department of Justice Canada à http://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/fl-lf/parent/2004_3/pdf/2004_3e.pdf

Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris : Armand Collin.

Mushquash, C. et Bova, D.-L. (2007). Cross cultural assessment and measurement issues. *Journal on developmental disabilities, volume 13, number 1. 2007.*

National crime prevention council (NCRP), (2016). Evolving with technology. Repéré à <http://www.ncpc.org/topics/fraud-and-identity-theft/fraud-and-identity-theft/evolving-with-technology>

OQLF. (2008). Fiche terminologique : Technologies de l'information et de la communication. Repéré à http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8349341

Paradis, A. (2015, avril). *Mémoire de la conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean portant sur le déploiement d'internet à large bande et la technologie cellulaire*. Présenté au sommet économique régional, Saguenay. Repéré à

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/sommet_economique_regional_2015/71_Memoire_Conference_regionale_des_elus_Telephonie_cellulaire.pdf

Patton, M. Q. (2002). *Qualitative evaluation and research methods* (3e ed.). Newbury Park : Sage Publications.

PEW research center (2010). Old media, new media ; How Blogs and Social Media Agendas Relate and Differ from the Traditional Press. Repéré à <http://www.journalism.org/2010/05/23/new-media-old-media/>.

PEW research center (2012). Teen fact sheets. Repéré à <http://www.pewinternet.org/fact-sheets/teens-fact-sheet/>

Poland, B. D. (1995). Transcription quality as an aspect of rigor in qualitative research. *Qualitative Inquiry, volume 1*, 290–310. Doi : 10.1177/107780049500100302

Purcell, K. et Olmstead, K. (2010). Understanding the participatory new customer. Repéré à http://www.journalism.org/files/legacy/Participatory_News_Consumer.pdf

Ranking-Macgill, A. (2007). Parent and teenager internet use, data memo. Repéré à http://www.pewinternet.org/files/old-media/Files/Reports/2007/PIP_Teen_Parents_data_memo_Oct2007.pdf

Reardon, C. (2011). A decade of social work today-10 trends that transformed social work. *Social Work Today, volume 11* (4), 10.

Reargle, D. (2012). 10 Years of Mobile Industry History in 10 minutes. Repéré à <http://www.sitepoint.com/the-advancements-in-mobile-design-and-how-it-has-developed-into-a-strong-industry>.

Réseau éducation-média (2009). Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents. Repéré à de http://www.education-medias.ca/francais/ressources/educatif/documents_accompagnement/cyberintimidation/cyberintim_avatar_h2.cfm

Rosnay, J. de. (1975). *Le microscope: vers une vision globale*, Paris: Seuil

Rossebrillaud, E., Valleur, M. et Sullivan, P. (2009) L'addiction aux jeux de rôle en ligne. *Psychiatrie française*, volume 40, (3), 92-99.

Satir, V. (1983). *Conjoint family therapy* (3rd ed.). Palo Alto: Science and Behavior Books.

Statistique Canada (2014). Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/seuilsufr_qcavi.htm

Subrahmanyam, K., Smahel, D. & Greenfield, P. (2006) Connecting developmental constructions to the Internet: Identity presentation and sexual exploration in online teen chat rooms. *Developmental Psychology*, volume 42(3), 395-406.

Sûreté du Québec (2013). Cyberintimidation. Repéré à <http://www.sq.gouv.qc.ca/parent-et-enseignants/la-surete-vous-conseille/cyberintimidation-parents-enseignants.jsp>

Sûreté du Québec (2014). Pornographie juvénile. Repéré à <http://www.sq.gouv.qc.ca/cybercriminalite/pornographie-juvenile/pornographie-juvenile.jsp>

Statista Inc. (2014). Global forecast for shipment of tablet, laptop and desktop PC's for 2010-2019. Repéré à <http://www.statista.com/statistics/272595/global-shipments-forecast-for-tablets-laptops-and-desktop-pcs/>

Tokunaga, R. S. (2010). Following you home from school: A critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization. *Computers in Human Behavior*, volume 26, 277-287. Doi: 10.1016/j.chb.2009.11.014

Thorval, J. et Pedaldi, O. (2005) *Protection de l'enfant et usages de l'Internet : rapport préparatoire à la conférence de la famille 2005*. Ministère des solidarités, de la santé et de la famille. Paris : Documentation française c2005.

Trudel, L., Simard, C. et Vonarx, N. 2007. La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? *Recherches qualitatives – Hors Série – numéro 5* – 38-45.

Tremblay, S. (2 mars 2015). La Doré ; Une ville du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'ère des dinosaure. *Les affaires*. Repéré à <http://www.lesaffaires.com/techno/internet/internet--la-dore-une-ville-du-saguenaylac-saint-jean-a-lere-des-dinosaures/576436>

Telus mobilité Inc. (2013). Lancement du service mobile 4G LTE de Telus au Saguenay. Repéré à http://about.telus.com/community/french/news_centre/news_releases/blog/2013/04/02/lancement-du-service-mobile-4g-lte-de-telus-%C3%A0-saguenay

Thurrow, C., Lengel, L. B., et Tomic, A. (2004). *Computer-mediated communication: social interaction and the internet*. Thousand Oaks: Sage Publications

Videotron Inc. (2011). Le réseau 4G de Vidéotron : le plus interconnecté à la fibre optique au Québec. Repéré à <http://corpo.videotron.com/site/salle-presse/communiqu/492>

Valcke, M., Bonte, S., De Wever, B. et Rots, L. (2010). Internet parenting styles and the impact on Internet use of primary school children. *Computer and Education*, volume 55, 454-464

Vaugeois, Pierre (2006). *La cyberdépendance, fondements et perspectives*. Repéré à <http://www.toxquebec.com/rtecontent/document/cyberdependancetext.pdf>

Von Bertalanffy, L. (1973). *Théorie générale des systèmes* (traduit par Jean-Benoist Chabrol). Paris, Dunod.

Wang, R., Bianchi, S. et Raley, S. (2005). Teenagers' Internet use and family rules: a research note. *Journal of Marriage and Family*, volume 67, 1249-1258.

Wawrzyniak, M. (2008) Nouvelles addictions et virtualité à l'adolescence : Addictions sans drogue. *Perspectives psychiatriques*, volume 47 (1), 16-21.

Young, K. (2001). *Tangled in the Web: Understanding cybersex from fantasy to addiction*. Bloomington : Authorhouse.

Zur, O. (2015). *Teen Violence, School Shootings, Cyberbullying, Internet Addiction, T.V. and gaming Violence & Teen Suicide: Facts, Ideas, And Actions*. Repéré à <http://www.zurinstitute.com/teenviolence.html>

ANNEXE A

Guide d'entrevue

1. CONNAISSANCES GÉNÉRALES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) ET DE LEUR UTILISATION

- a. Pouvez-vous m'expliquer ce que vous connaissez des TIC en général ? Pouvez-vous me donner des exemples de technologies qui vous viennent en tête lorsqu'on mentionne les TIC ?
- b. Quels sont les principaux usages qu'une personne peut en faire ? Pouvez-vous me donner des exemples d'usages qui vous viennent en tête ?
- c. Est-ce que vous en faites un usage personnel ? Si oui, quelle utilisation en faites-vous ? Quel usage pensez-vous que vos adolescents en font ?
- d. Croyez-vous en connaître sur les TIC autant que les adolescents en général ? Que ceux que vous avez à la maison ?

2. PROBLÉMATIQUES RELIÉES À L'UTILISATION DES TIC

- a. **Selon-vous, est-il possible que l'usage des TIC puisse être problématique ?** Pouvez-vous donner des exemples ?
- b. **L'est-il pour les jeunes que vous avez à la maison ?** Si oui, pouvez-vous donner des exemples ?
- c. **Avez-vous des anecdotes au niveau de l'éducation sexuelle ou de l'exploration de la sexualité des adolescents via les TIC ?**
 - C1. Et par rapport aux jeunes que vous avez à la maison ?
 - C2. Avez-vous vu ou eu connaissance que les jeunes que vous avez à la maison aient visionné du contenu de nature pornographique via les TIC ?
 - C3. Les jeunes que vous avez à la maison ont-ils déjà eu une petite amie virtuelle (c.-à-d. une petite amie qu'ils n'ont jamais rencontrée) ou une petite amie avec laquelle ils entretenaient des contacts presque exclusivement via une TIC (c.-à-d. une petite amie qu'ils ont déjà rencontrée) ?
- d. **D'après-vous, d'une façon générale, est-ce que le comportement des autres internautes peut causer des problèmes aux jeunes que vous avez à la maison lorsque ces derniers utilisent les TIC ?** Si oui, pouvez-vous donner des exemples ?
 - D1. Les jeunes que vous avez à la maison se sont-ils déjà plaints du comportement d'un autre internaute à son endroit ?
 - D2. Les jeunes que vous avez à la maison se sont-ils déjà plaints de recevoir des insultes, menaces, commentaires désobligeants via les TIC ?
 - D3. Avez-vous vu ou eu connaissance que les jeunes que vous avez à la maison aient pu insulter, menacer ou tenir des propos dégradants par le biais des TIC ?
- e. **Pensez-vous que l'usage des TIC puisse mener à un vol d'identité ?**
 - E1. Avez-vous vu ou eu connaissance que les jeunes que vous avez à la maison aient pu se faire voler des renseignements personnels par le biais des TIC ?
 - E3. Avez-vous vu ou eu connaissance que les jeunes que vous avez à la maison aient pu procéder à un vol de renseignement par le biais des TIC ?
 - E2. Est-ce que les jeunes que vous avez à la maison vous ont déjà parlé d'ennui de nature technique par rapport au matériel électronique ?
 - E4. Avez-vous vu ou eu connaissance que les jeunes que vous avez à la maison aient pu procéder à un vol de renseignement par le biais des TIC ?

3. OUTILS D'ENCADREMENT ET STYLES PARENTAUX

- a. **Selon-vous, quelles sont les règles familiales qui peuvent être utiles pour encadrer l'usage des TIC dans une famille ?**
 - A1. Qu'en est-il dans votre famille ?
 - A2. Y a-t-il des règles claires qui sont définies pour contrer l'émergence d'une ou l'autre des problématiques explorées précédemment ?
- b. **Avez-vous une entente avec les jeunes que vous avez à la maison pour qu'ils aient un certain protocole à effectuer lorsqu'ils rencontrent une difficulté ou un problème de n'importe quel ordre en utilisant des TIC ?**
 - B1. Avez-vous une ligne de conduite quant à l'utilisation de pornographie via les TIC par les jeunes que vous avez à la maison ?
 - B2. Avez-vous une ligne de conduite lorsque le comportement des jeunes que vous avez à la maison s'avère inadéquat lors de l'usage des TIC ou quand d'autres jeunes ont des comportements de ce type à leur égard ?
- c. **Si vous deviez définir le rôle que vous jouez comme parent auprès des jeunes que vous avez à la maison par rapport à l'utilisation des TIC, comment compléteriez-vous la phrase suivante : « Je suis un parent qui.... »**

Annexe B

Informations d'ordre sociodémographique

- 1) Date de Naissance : ___/___/___
 Jour mois Année
- 2) Dernier niveau de scolarité atteint:
- Secondaire V ou moins
 - Diplôme d'étude secondaire
 - Diplôme d'études professionnelles (DEP)
 - Diplôme d'études collégiales (DEC)
 - Certificat universitaire
 - Diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat)
 - Autre, précisez _____.
- 3) Quelle est votre principale occupation :
- Travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
 - Travail à temps plein (30 heures et plus par semaine)
 - Aux études
 - Travail à temps partiel et aux études
 - Travail à temps plein et aux études
 - À la retraite progressive
 - Autre, précisez : _____
- 4) Au cours de la dernière année, quel a été votre revenu personnel brut (revenu avant déduction d'impôt) *Rappeler la nature anonyme de ces informations*
- 19,999 ou moins
 - Entre 20,000 et 29,999
 - Entre 30,000 et 39,999
 - Entre 40,000 et 49,999
 - Entre 50,000 et 59,999
 - 60,000 et plus
- 5) Principales sources de revenu (vous pouvez cocher plus d'une réponse)
- Salaire
 - Prestation d'assurance-chômage
 - Prestation de sécurité du revenu
 - Rentes du gouvernement
 - Rentes de la CSST
 - Autre, précisez _____.

- 6) Au cours de la dernière année, quel a été le revenu de votre famille brut (revenu avant déduction d'impôt) *Rappeler la nature anonyme de ces informations*
- 19,999 ou moins
 - Entre 20,000 et 29,999
 - Entre 30,000 et 39,999
 - Entre 40,000 et 49,999
 - Entre 50,000 et 59,999
 - 60,000 et plus
- 7) Quel est votre statut matrimonial :
- Marié /conjoint de fait
 - Séparé / divorcé
 - Célibataire
 - Veuf, veuve
- 8) Combien de personnes demeurent avec vous actuellement ?
- Je demeure avec une seule autre personne
 - Je demeure avec deux autres personnes
 - Je demeure avec trois autres personnes ou plus
- 9) Demeurez-vous actuellement avec une/ un conjoint (e) ?
- Oui Non
- 10) Combien d'enfants avez-vous? _____
- 11) Combien sont âgés entre 12 à 17 ans? _____
- 12) Combien de vos enfants demeurent avec vous actuellement dans le même logement que vous?

- 13) Dans quelle municipalité demeurez-vous? _____
- 14) Parmi ces appareils électroniques, quels sont ceux que vous possédez :
- Ordinateur Précisez :
 - i. le type (de bureau ou portable) : _____
 - ii. le nombre : _____
 - Téléphone cellulaire intelligent
 - Tablette tactile

- 15) Environ combien d'heures par semaine (ou par jour) utilisez-vous :
- Ordinateur : _____ (précisez si c'est par semaine ou par jour)
 - Téléphone cellulaire intelligent : _____ (précisez si c'est par semaine ou par jour)
 - Tablette tactile : _____ (précisez si c'est par semaine ou par jour)
- 16) Parmi ces appareils électroniques, quels sont ceux que possèdent les jeunes que vous avez à la maison :
- Ordinateur Précisez :
 - i. le type (de bureau ou portable) : _____
 - ii. le nombre : _____
 - Téléphone cellulaire intelligent
 - Tablette tactile
- 17) Environ combien d'heures par semaine (ou par jour) selon vous les jeunes que vous avez à la maison utilisent-ils :
- Ordinateur : _____ (précisez si c'est par semaine ou par jour)
 - Téléphone cellulaire intelligent : _____ (précisez si c'est par semaine ou par jour)
 - Tablette tactile : _____ (précisez si c'est par semaine ou par jour)

Annexe C

Certificat éthique

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

Comité d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

APPROBATION ÉTHIQUE

Dans le cadre de l'*Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* 2 et conformément au mandat qui lui a été confié par la résolution CAD-7163 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, approuvant la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQAC, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'unanimité, délivre la présente approbation éthique puisque le projet de recherche mentionné ci-dessous rencontre les exigences en matière éthique et remplit les conditions d'approbation dudit Comité.

Responsable(s) du projet de recherche : *Monsieur Nicolas Maltais*
Étudiant, Maîtrise en travail social, UQAC

Direction de recherche : *Monsieur Dominic Bizot, directeur de recherche, DSH, UQAC*

Projet de recherche intitulé : *Outils d'encadrement et règles parentales de contrôle de l'usage des nouvelles technologies par les adolescents.*

No référence : *602.361.01*

La présente est valide jusqu'au 30 novembre 2013.

Rapport de statut attendu pour le 1^{er} novembre 2013.

<http://www.uqac.ca/recherche/cer/prolongation.php>

Date d'émission initiale de l'approbation : *26 novembre 2012*

Date(s) de renouvellement de l'approbation :



François Guérard, Ph.D., président

Annexe D

Formulaire d'information et de consentement à l'usage des parents

Titre de la recherche : *Outils d'encadrement et règles parentales de contrôle de l'usage des nouvelles technologies par les adolescents*

Chercheurs : Nicolas Maltais, étudiant à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi sous la supervision de Mr. Dominic Bizot, professeur en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi

PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou à l'étudiant réalisant la recherche.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Le but premier de cette étude est de recueillir l'expertise de parent d'adolescents au niveau de l'encadrement de leur(s) jeune(s) par rapport aux nouvelles *technologies de l'information et de la communication* (TIC), plus précisément l'internet, l'ordinateur, les jeux vidéos et les téléphones cellulaires intelligents. En dressant un portrait des connaissances générales des parents sur les TIC et des outils et moyens utilisés pour accompagner les jeunes adolescents dans leur propre usage de ces technologies, il sera désormais possible de mieux comprendre un phénomène qui se déroule en grande partie de manière virtuelle et de recommander certaines stratégies d'encadrement pour les parents.

2. Participation à la recherche

La participation à cette étude est bénévole et sur une base volontaire. Elle consiste à participer à une entrevue d'environ 60 minutes avec l'étudiant réalisant le projet. Cette entrevue doit être enregistrée puis transcrite pour permettre son analyse. Votre participation consiste dans un premier temps à discuter de votre propre connaissance et utilisation des TIC puis de la perception que vous avez de l'usage des TIC par votre adolescent. Un questionnaire sociodémographique est utilisé pour permettre de mieux cerner les parents rencontrés en entrevue.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Les entrevues seront transcrites puis les enregistrements effacés. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seuls les chercheurs auront la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Ces renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les

données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette date, le temps nécessaire à leur utilisation.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous aiderez à mieux comprendre le phénomène des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), qui, de par leur déploiement rapide et leur évolution fulgurante, sont notoirement difficile à étudier. Ces informations pourront être utiles à tout étudiant ou tout chercheur désirant s'informer ou étudier dans le domaine des TIC ou des familles.

De plus, en analysant les trucs, outils et stratégies d'encadrement que vous utilisez à la maison pour accompagner votre adolescent dans son propre usage des TIC, vous permettrez de produire des recommandations qui seront utiles pour d'autres parents.

Considérant la nature personnelle des informations recueillies un inconfort peut survenir au moment de l'entretien ou de l'administration du questionnaire, vous pourrez ne pas répondre à la ou aux questions gênantes ou bien encore vous pourrez vous retirer et ne pas compléter le questionnaire si vous le désirez. Toutefois, si le fait de répondre à certaines questions suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables, vous pourrez sans hésiter en parler au chercheur. S'il y a lieu, ce dernier pourra vous référer à une personne-ressource du Service de consultation psychosociale de l'Université du Québec à Chicoutimi.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps sur simple avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Indemnité

Les participants ne recevront aucune indemnité.

7. Diffusion des résultats

Vous pourrez, si vous le désirez, recevoir une copie du travail de mémoire une fois complété.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans aucun préjudice, sur simple avis verbal et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____
Nom : _____ Prénom : _____

Je consens à ce que les données anonymisées recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation éthique et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations Oui Non

Signature : _____ Date : _____
Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : _____ Date : _____
Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec Nicolas Maltais au numéro de téléphone (581)- 234-1330 ou à l'adresse courriel nicolas.maltaisqac.ca ou Dominic Bizot au numéro de téléphone : (418) 545-5011, poste 4239 ou à l'adresse courriel : Dominic_Bizot@uqac.ca

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche aux coordonnées suivantes : 418-545-5011 poste 2493 ou cer@uqac.ca